

RIEN QUE QUELQUES JOURS AVANT
LA FIN DU MOIS DE JANVIER

**La campagne
de vaccination n'est
toujours pas démarrée**

P3

SAMI AGLI
(PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION
ALGÉRIENNE DU PATRONAT CITOYEN)

**La bureaucratie est une
forme de terrorisme**

P3

DOUANES ALGÉRIENNES

**Lancement du guichet
unique dans les
semaines à venir**

P5

SCÈNE POLITIQUE

Branle-bas de combat au gouvernement

P3



En Vrac

**La charrue avant
les...gueux !**

Par Madjid Khelassi

Le rapport, que Benjamin Stora vient de remettre à Emmanuel Macron sur la colonisation et la guerre d'Algérie, fait couler une mer d'encre de part et d'autre de la Méditerranée.

La guerre d'Algérie, dernier tabou de la France coloniale, résiste encore aux vents d'une histoire, dite, commentée, mais jamais écrite. «Pas d'excuses ni de repentance», a dit la France, c'est-à-dire Macron. Comme si l'étiquette ne devait jamais changer de maître.

Rapport Stora ou pas, l'histoire de France déroule le fil de sa vie non assumée, de ses remords enfouis et de ses souvenirs obstinés.

Comment la France des lumières, civilisatrice et infaillible peut-elle présenter des excuses ou faire acte de repentance à l'Algérie, contrée barbare et primitive avant la venue des Gaulois ?

Exit la cruauté de la conquête, la dépossession des Algériens de leurs meilleures terres, l'extermination. Exit le génocide qui divisa la population algérienne par 3.

Exit les liquidations avouées (de Ben M'hidi, Boumendjel...etc.) et les autres crimes coloniaux. Non de cela, il n'en sera pas question dans le rapport Stora. La France doit rester conforme à ses mythes...civilisateurs.

Quand l'histoire de la France coloniale essaie de se frotter à la mémoire encore vive des victimes de la brutalité de sa conquête, il y a forcément une gêne, un tabou qui résiste, tel un menhir, à une cahoteuse marche du temps.

L'Allemagne a bien reconnu ses crimes à la France pendant la 2e Guerre mondiale.

La France ne s'est-elle pas excusée auprès des juifs victimes de déportations vers les camps de concentration nazis ?

Le rapport Stora parle d'enseigner la guerre d'Algérie dans les lycées de France et de Navarre ! La belle affaire. La charrue savante avant les...gueux indigènes.

Il était une fois l'Algérie, pays des marécages et des moustiques, peuplé de bougnoules et que la France a civilisé : Bugeaud et Cavaignac ont écrit ces mots de latin ignoble par le sabre et le mousqueton et dont les lieux et les mémoires ont conservé une blessure qui supprime encore. Quid du rapport Stora...Rapport fait avec trop de sucreries gauloises...ce qui interdit ce résumé hors du temps et de la réalité.

Sport

HANDBALL / ALGÉRIE

**Alain Portes
poursuit son
aventure avec
les Verts**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

243 nouveaux cas, 193 guérisons et 5 décès

P24

RÉFORME DES NATIONS UNIES

**L'Algérie plaide pour l'élargissement
du Conseil de sécurité**

P3

ETATS-UNIS

**Donald Trump officiellement accusé
d'"incitation à l'insurrection"**

P15

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

L'administration douanière au cœur de la réforme économique

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier à Alger, la nécessité de simplifier les procédures douanières et de lutter contre "les lourdeurs bureaucratiques" pour améliorer l'attractivité des investissements en Algérie.

Présidant la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la douane au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en présence de ministres et de cadres supérieurs, M. Djerad a souligné que la réforme de l'administration douanière constituait "un axe essentiel" dans le programme du président de la République et du plan d'action du Gouvernement, d'où l'impératif d'adapter les textes régissant cette activité, d'opter pour la numérisation et la simplification des procédures et de lutter "contre les lourdeurs bureaucratiques préjudiciables à l'attractivité des investissements dans notre pays".

Pour le Premier ministre, les Douanes algériennes sont à l'avant-garde en matière de protection de l'économie nationale et des intérêts économiques du pays, en veillant au respect de la législation et règlement en vigueur relatifs à la circulation transfrontalière des marchandises et à la lutte contre le trafic illicite, la contrebande, le blanchiment d'argent et le crime organisé transfrontalier pour protéger l'économie nationale et préserver la sécurité des citoyens. Les Douanes œuvrent à la promotion de la concurrence loyale entre les opérateurs et à l'encouragement de l'investissement et de la production des marchandises et des services, outre la contribution à la réalisation des équilibres financiers, à travers le recouvrement des droits et des taxes, a-t-il soutenu. Les Douanes sont également une institution aidant à la prise de décisions économiques et stratégiques, à la faveur de la collecte, de l'ajustement et de l'analyse des statistiques relatives au commerce extérieur, a-t-il expliqué. Partant, les Douanes sont appelés à "participer aux grandes réformes lancées par l'Etat pour la redynamisation de l'économie et la mise en place d'un nouveau modèle économique, à travers le renforcement de la protection de la production nationale et la contribution à l'amélioration du climat des affaires et à l'assainissement des domaines économique et commercial, en accompagnant la concrétisation d'une politique commerciale maîtrisée vis-à-vis de nos partenaires à même de servir les intérêts stratégiques de notre pays, de faciliter les exportations et d'investir les marchés extérieurs".



Impérative actualisation des statistiques du commerce extérieur

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a insisté hier au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, où il a présidé la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la douane (JID), sur l'impérative actualisation des statistiques relatives au commerce extérieur et leur publication sur Internet. Visitant une exposition consacrée aux activités des douanes algériennes, organisée à cette occasion, le Premier ministre a affirmé que les statistiques du commerce extérieur doivent être "accessibles à tous", soulignant que les statistiques fournies par les douanes algériennes "sont exactes et donnent une image claire sur la situation du commerce extérieur du pays". Ces chiffres "jouent un grand rôle dans la transparence et l'accompagnement des opérateurs économiques", a-t-il ajouté.

La numérisation : principal axe de développement de l'action douanière

Djerad a affirmé que la numérisation constituait le principal axe de développement de l'action douanière. Visitant une exposition consacrée aux activités des Douanes algériennes, organisée à l'occasion, M. Djerad a souligné que la numérisation de l'administration douanière lui permettra d'atteindre un niveau mondial, en sus de faciliter son travail, affirmant que le contrôle douanier doit se faire par des moyens modernes.

Renforcer la lutte contre la contrebande des objets d'art et des manuscrits

Le Premier ministre a affirmé l'impératif d'intensifier les efforts des douanes en matière de lutte contre la contrebande des objets d'art et des manuscrits. Visitant une exposition dédiée aux activités des douanes algériennes, le Pre-

mier ministre a appelé "à redoubler d'efforts pour la protection du patrimoine culturel en proie toujours au pillage continue de réseaux internationaux". Il a, à ce propos, ordonné le renforcement des équipes douanières spécialisées dans ce domaine, le recours aux spécialistes en mettant à profit les expertises internationales ainsi que le soutien de la formation à l'effet d'"éliminer définitivement ce phénomène".

Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la célébration de la Journée internationale de la douane est placée cette année sous le thème "Relance, renouveau, résilience : la douane au service d'une chaîne logistique durable". Les efforts des services des douanes seront focalisés sur les moyens de surmonter l'impact de la pandémie internationale et l'appui des individus et entreprises, à travers le renforcement de la chaîne d'approvisionnement, la consolidation de la coopération et la mobilisation de la technologie.

Synthèse : Abir N.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

Plus de 21 000 dossiers contentieux en 2020

La Direction générale des Douanes (DGD) a enregistré 21 611 dossiers contentieux en 2020 contre 17 286 affaires en 2019, indique hier un bilan de la DGD. Présenté à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Douane (JID), au Centre international des Conférences (CIC), présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le bilan fait état d'une hausse de 30% des affaires de contrebande, passant de 3 594 en 2019 à 4 693 en 2020.

Le nombre d'infractions relatives au change ont reculé de 661 en 2019 à 504 en 2020, en raison de la baisse des opérations d'importation, d'une part, et au renforcement du

contrôle par les agents douaniers, d'autre part. Selon la même source, le montant des amendes, issues de ces infractions, s'élève à près de 122 mds DA, enregistrant ainsi une importante augmentation (+107%) des amendes infligées pour contrebande, tandis que les amendes enregistrées dans le cadre des infractions de change et de mouvement des capitaux de et vers l'étranger ont reculé de 24% en 2020 soit d'un montant de +42 mds DA, en comparaison avec 2019 (52,3 mds DA) et ce en raison de la baisse des opérations d'importation et du durcissement du contrôle par les douaniers. S'agissant des crimes liés au change relevés dans le cadre

du contrôle a posteriori, il est question de 349 procès d'infractions en 2020, année lors de laquelle les services des douanes ont saisi 14,4 millions euros et près de 71,84 millions USD, alors que la valeur des amendes infligées a atteint près de 31,35 mds DA soit une baisse de 20% par rapport à 2019. Par ailleurs, les services des Douanes ont enregistré, dans le cadre de la lutte contre le trafic et la contrebande durant l'exercice 2020, un total de 2.558 opérations de saisie impliquant 2.689 contrevenants. Il s'agit de la saisie de la drogue, de psychotropes, de tabac, de carburant, d'armes et de munitions, de produits pyrotechniques, de boissons alcoolisées, de produits ali-

mentaires et autres. Les mêmes services ont saisi également 448 véhicules, 42 tracteurs, 2 remorques et 7 motocycles. Concernant les produits de contrefaçon ayant fait objet de suspension de la mainlevée par les services de Douanes, au titre des missions qui leur sont assignées dans ce cadre, ils ont atteint 227 483 unités contrefaites en 2020, contre 545 078 unités en 2019, soit une baisse de 58%. La direction des Douanes a fait savoir qu'aucune demande d'intervention lancée par les détenteurs de marques commerciales n'a été enregistrée en 2020, dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, contrairement à l'année 2019

lors de laquelle 26 demandes d'interventions ont été enregistrées. Concernant les avertissements délivrés par la direction des Douanes, ils sont au nombre de 24 en 2020 contre 22 en 2019. Quant à la qualité de produits ayant fait objet de suspension de la mainlevée dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, les produits de beauté détiennent la part du lion. Le bilan fait état également du recul du taux des produits de contrefaçon, ayant fait objet de suspension de la mainlevée en 2020 par rapport à 2019, en raison de la baisse du taux des transactions commerciales induite par la propagation de la covid-19.

R.N

SCÈNE POLITIQUE

Branle-bas de combat au gouvernement

La petite pique lancée par Abdelmadjid Tebboune à son gouvernement, le jour de son retour en Allemagne pour reprendre les soins, a, semble-t-il, claqué comme un fouet. Cette harangue qui a été suivie, juste après, par le limogeage brutal du ministre du Transport et du Président-directeur général de la compagnie Air Algérie n'est pas restée sans effet.



On assiste ces derniers jours à un branle-bas de combat où les principaux responsables du pays adoptent un étonnant langage de vérité et de mises au point musclées entre hommes et même entre institutions. Cela a commencé par le coup de sang d'Abdelaziz Djerad et du sermon dont il a gratifié son équipe à propos de la mauvaise qualité des projets textes législatifs qu'ils produisent. Quelques jours plus tard, nous avons assisté à une avalanche de remplacements des directeurs de l'Education nationale alors que l'année scolaire ne fait que commencer. Peu après, le ministre de l'Enseignement supérieur a, d'un mot, démolé la crédibilité du système LMD, adopté depuis des années par l'Université algérienne. Hier, le chef du gouvernement est revenu à la charge en s'attaquant cette fois-ci à un gros morceau : les Douanes algériennes. Lors de la grande cérémonie de célébration de la Journée internationale de la douane organisée au Centre international des conférences

Abdelatif-Rahal, il n'a pas hésité à appeler ce corps à « participer davantage à l'effort soutenu de l'Etat en matière de lutte contre la corruption », laissant presque entendre qu'il ne coopérait pas suffisamment avec sa tutelle sur cette question sensible. Il a également sommé l'institution d'« encourager les investissements générateurs de richesse et de postes d'emploi » et d'« accompagner la relance économique », notamment par « la valorisation des ressources humaines » et « la modernisation des modes de gestion » et la lutte contre la bureaucratie. Autrement dit, par la compétence et par la transparence. Il a, en outre, mis les douaniers devant l'obligation d'adopter une éthique professionnelle « exemplaire » à travers « le strict respect des valeurs mondiales en la matière énoncées dans la Déclaration d'Arusha de l'Organisation mondiale des Douanes ». Tout ce mouvement qui secoue l'Exécutif est également à lier avec la récente sortie du président du Conseil national économique et

social, Réda Tir, qui a affirmé que « son institution a récupéré son autonomie » vis-à-vis de l'Exécutif et « participera à l'évaluation des politiques publiques ». Quoi qu'il en soit, l'agitation des dernières semaines prouve que le gouvernement commence à subir la pression intenable d'une conjoncture où se conjuguent le reliquat de deux décennies de gabegie, d'une année d'ébullition populaire et d'une panne générale due à la pandémie mondiale. Les autorités du pays se savent, d'autre part, sous l'observation critique des partenaires et des adversaires. Ils doivent démontrer qu'ils tiennent d'une main ferme et experte le gouvernail du pays pour ne pas susciter les convoitises et le manque de respect. Sur le plan interne, les derniers développements renseignent clairement sur le degré des rapports de force qui tendent la scène politique et qui provoqueront, à coup sûr, de nouveaux chamboulements très prochainement.

Mohamed Badaoui

Brèves

RÉFORME DES NATIONS UNIES

L'Algérie plaide pour l'élargissement du Conseil de sécurité

Le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a indiqué lundi que la réforme des Nations unies ne peut être complétée qu'avec une « augmentation de la taille et de la composante » du Conseil de sécurité de manière à refléter les « réalités géopolitiques actuelles ». « Nous partageons l'avis selon lequel toute réforme de l'ONU ne sera complétée sans une augmentation de la taille et de la composante du Conseil de sécurité de manière à refléter les réalités géopolitiques actuelles », a déclaré le représentant de l'Algérie au cours de la première réunion informelle sur la réforme du Conseil de sécurité.

Une telle réforme devrait rendre le Conseil de sécurité plus « représentatif, efficace et transparent », tout en légitimant et renforçant ses capacités de contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales, a relevé le diplomate. A ce titre, l'ambassadeur Mimouni a estimé que les revendications de l'Afrique concernant l'attribution de sièges permanents au continent étaient « légitimes et que le soutien croissant d'un grand nombre d'Etats membres à la position commune africaine, était une preuve concluante de la nécessité de réparer l'injustice historique qui affecte le continent ». En février de l'année passée, l'Algérie avait appelé à New York à réparer l'injustice historique que l'Afrique continue de subir, en attribuant dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité deux sièges permanents au continent. La délégation algérienne à New York avait, alors, réitéré le soutien de l'Algérie à la position africaine commune sur cette réforme, telle que reflétée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

Pour l'Algérie, les deux sièges permanents doivent avoir « tous les privilèges et droits inhérents à cette catégorie, y compris le droit de veto », réclamant par la même occasion deux autres sièges non permanents pour le continent et relevant la nécessité de tirer profit « des progrès accomplis jusqu'ici pour aboutir à un Conseil de sécurité plus représentatif, démocratique, efficace, transparent et accessible ». L'Algérie avait également réaffirmé la pertinence du cycle de négociations intergouvernementales en tant que forum unique et légitime pour poursuivre le débat sur la réforme du Conseil de sécurité en vue de réaliser une réforme globale qui englobe les cinq principaux aspects de cette réforme, à savoir les catégories de membres, la question du droit de veto, la représentation régionale, la taille du Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail et la relation entre le Conseil et l'Assemblée générale.

R.N

RIEN QUE QUELQUES JOURS AVANT LA FIN DU MOIS DE JANVIER

La campagne de vaccination n'est toujours pas démarrée

Rien que quelques jours avant l'expiration de l'échéance fixée par le président de la République pour le démarrage de la campagne de vaccination. Pour beaucoup, tenir ce rendez-vous relève du miracle. Les autorités sanitaires ont cessé d'affirmer que l'instruction du Président sera respectée, alors qu'aucune dose de vaccin n'est arrivée. Le ministre de la Santé, les membres du Comité scientifique se sont murés dans le silence, laissant la place à d'autres personnes pour annoncer l'éminence de l'opération, mais le jour où le vaccin sera réceptionné. Quand ? Dieu seul le sait. Par ailleurs, des spécialistes de la santé déploient beaucoup d'efforts pour expliquer le bien-fondé de la démarche et la stra-

tégie du gouvernement. Alors que le vaccin, lui-même, n'est toujours pas arrivé, des spécialistes en épidémiologie, en infectiologie et en immunologie appellent à l'implication de tous les acteurs sur le terrain parmi les experts, les corps médical et paramédical, la société civile, les notables et les mosquées, pour mener à bien l'opération de vaccination contre la covid-19, à la veille de la campagne qui sera lancée par l'Algérie dans ce domaine. Le Pr, Abderezak Bouamra a plaidé pour l'utilisation d'un langage simple" lors de la campagne de sensibilisation pour une meilleure assimilation des citoyens, mettant l'accent sur l'impératif d'expliquer au citoyen l'importance de la vaccination et les bienfaits de cette opération

sur laquelle misent l'Algérie et le monde entier en vue d'enquêter la propagation de la covid-19. Le Dr Mohamed Yousfi, lui, a rassuré les citoyens quant à l'innocuité et l'efficacité du vaccin qui reste, a-t-il dit, l'unique moyen à même de faire face à la pandémie ayant impacté la santé et l'économie mondiales. Concernant le scepticisme affiché par certains citoyens vis-à-vis de ces vaccins produits en une courte durée (8 mois), le Dr. Yousfi a assuré que la découverte de ces vaccins en un laps de temps aussi court par rapport aux vaccins précédents était principalement due à la coopération internationale dans ce domaine et au partage des connaissances scientifiques sur le gène du nouveau Coronavirus.

Et pour bien noyer le poisson, le ministère de la Santé annonce le lancement d'un projet d'une plateforme numérique de réservation de rendez-vous pour le vaccin contre le coronavirus Covid-19. La plateforme sera lancée prochainement pour faciliter la tâche des citoyens afin de s'inscrire et de réserver leurs rendez-vous pour recevoir le vaccin contre le Coronavirus, ainsi que pour suivre leurs cas après la vaccination, a indiqué hier 26 janvier 2021, dans une déclaration faite à la radio nationale, Mohamed Yousfi, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik et président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique.

Aziz.T

JUSTICE

Rachid Nekkaz transféré vers une autre prison

Le militant Rachid Nekkaz a été transféré à la prison de Koléa (Tipaza) à celle d'Alfou de Laghouat, dans le sud de l'Algérie, a annoncé hier le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). La chambre d'accusation de la Cour d'Alger avait rejeté le 20 janvier dernier une demande de liberté provisoire de Rachid Nekkaz. Elle avait transmis, en juillet 2020, le dossier au tribunal de Dar El Beida. En détention provisoire depuis le 04 décembre 2019, le militant est toujours en attente de la programmation de son procès. Il a été inculpé pour « incitation à porter des armes contre des représentants de l'Etat, incitation à attroupement non armé et publication Facebook pouvant porter atteinte à l'intérêt national ». Rachid Nekkaz se plaignait, depuis plusieurs semaines, de la qualité de la nourriture dans la prison de Koléa. Il avait adressé une lettre au ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, pour dénoncer les conditions de détentions et proposer même une aide financière.

GILLES MANCERON (HISTORIEN FRANÇAIS)

Le refus de repentance et d'excuses de la France est "inquiétant"

réaction de la France officielle qui refuse toute forme de repentance et d'excuses envers l'Algérie, suite au rapport de l'historien Benjamin Stora sur la colonisation, a été qualifiée d'"inquiétante" par le chercheur en Histoire, Gilles Manceron, qui appelle ainsi la "France à formuler des excuses".

M. Manceron fait référence au tweet de la présidence de la République française, juste après la remise du rapport de Stora, dans lequel, a-t-il précisé, il est mentionné que "des actes symboliques sont prévus, mais ni repentance, ni excuses", qualifiant ainsi ce tweet d'"inquiétant". Dans un entretien accordé lundi à l'APS, l'historien spécialiste du colonialisme français soutient que ce tweet "laisse présager une reprise très partielle du rapport, accompagnée de propos qui donneraient des gages aux nostalgiques de la colonisation", estimant que "cela est à suivre de près car l'important, ce n'est pas le rapport, mais les conclusions que le Président (Macron) va en tirer". Il a rappelé que le thème du "refus de la repentance a été utilisé en France, notamment par Nicolas Sarkozy et ceux qui soutenaient sa présidence, comme un moyen de refuser la reconnaissance des crimes de la colonisation et de dire la vérité à leur sujet". M. Manceron a, en outre, fait observer que "la presque totalité des historiens, en France comme en Algérie, demandent une reconnaissance et un discours de vérité", relevant que ces derniers "écartent le terme de repentance, qui est une arme dans les mains des ennemis de la reconnaissance et de la vérité, un épouvantail qu'ils agitent pour les écarter". "En ce qui concerne l'idée d'excuses au nom des institutions de la France pour ce qu'elles ont commis dans le passé, cela me semble différent. Il faudra, à mon avis, que la France officielle vienne à un moment à formuler des excuses, mais l'important aujourd'hui est de faire avancer dans l'opinion l'idée qu'il faut une reconnaissance et un travail de vérité". Au sujet de la torture pratiquée durant la colonisation en Algérie, l'historien a rappelé qu'Emmanuel Macron a fait une "déclaration importante en septembre 2018 quand il avait rendu visite à la veuve du chahid Maurice Audin, torturé et assassiné par des militaires français, en lui demandant pardon au nom de la France et en disant que cette pratique de la torture suivie d'exécutions sommaires était alors systématique". Et d'ajouter : "Mais il s'est arrêté là. Il aurait dû présenter les mêmes excuses au nom de la France à Malika Boumendjel, la veuve d'Ali Boumendjel, malheureusement décédée il y a peu sans les avoir reçues, comme le dit aujourd'hui sa nièce, Fadila Chitour-Boumendjel", notant ainsi qu'"il reste beaucoup à faire de la part de la France officielle, pour les victimes connues comme pour les milliers d'autres que le site 100autres.org essaie de sortir du silence et de l'oubli". M. Manceron a également expliqué que "ce qui peut justifier qu'en France, on commence par évoquer le cas de Boumendjel, c'est que c'était un avocat et un brillant juriste, élève d'un professeur de droit très connu, René Capitant, qui avait été mi-



nistre du Général de Gaulle et quitté son enseignement pour protester contre l'assassinat d'Ali Boumendjel". Toutefois, l'historien a rappelé que "d'autres personnalités algériennes ont été torturées et assassinées au même moment, lors de la Bataille d'Alger", citant entre autres le président de l'Association des Oulémas algériens, Larbi Tebessi, "qui suscitait, dès les années 1930, l'enthousiasme des Algériens par ses déclarations en faveur d'une Algérie libre du joug colonial où tous ses habitants auraient leur place, quelles que soient leur origine et leur religion". Rappelant que "des parachutistes français avaient enlevé Larbi Tebessi à son domicile à Alger, le 4 avril 1957 et qu'il n'y eut plus jamais de nouvelles de lui", M. Manceron a estimé que "la famille de

cette personnalité musulmane doit recevoir, elle aussi, les excuses de la France".

Des forces au sein de l'armée française derrière le blocage des archives

Enchaînant sur la question relative à la levée du secret-défense sur les archives, M. Manceron a relevé que des forces au sein de l'armée française sont derrière le "blocage", signalant qu'il y a aujourd'hui une bataille menée par de nombreux historiens, archivistes et juristes pour s'ériger contre ceux qui "veulent empêcher la libre communication des archives, prévue par la loi, au prétexte d'un processus complexe de "déclassification", document par document, par les institutions qui les ont émis, c'est-à-dire le

plus souvent l'armée". "Encore aujourd'hui, il y a dans l'armée française des forces qui s'opposent à la reconnaissance et à la vérité sur cette page de notre passé. C'est de là que vient le blocage", a-t-il relevé. Toutefois, a-t-il ajouté, "il y a d'autres forces dans la société française qui demandent la reconnaissance et la vérité sur cette page de notre histoire", soulignant que ces "forces l'emporteront tôt ou tard. J'espère bientôt". "La demande de reconnaissance et de vérité sur la lutte d'indépendance nationale qui se manifeste actuellement dans la société algérienne, va dans le même sens que ce combat d'une partie de la société française", a-t-il conclu.

APS

REFUS DE LA FRANCE DE RECONNAITRE SES CRIMES

"Une dérobade historiquement indigne"

Le politologue et universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison, a affirmé que la responsabilité de l'historien Benjamin Stora était "complète" par rapport à la "dérobade historiquement et politiquement indigne" de la France officielle qui exclut toute reconnaissance des crimes de guerre et contre l'humanité" commis en Algérie durant la colonisation (1830-1962). "Si la France et l'actuel président de la République (Emmanuel Macron) excluent toute reconnaissance des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis au cours des 130 ans de colonisation de l'Algérie, c'est aussi parce que le rapport rendu par le conseiller-historien Benjamin Stora, tranche en ce sens", a indiqué M. Le Cour Grandmaison dans un entretien accordé hier à l'APS. Il réagit à l'attitude de la France of-

ficielle qui a exclu toute forme de repentance ou d'excuses suite au rapport sur la colonisation, remis mercredi dernier par Benjamin Stora au président français. Pour M. Le Cour Grandmaison, "de ce point de vue, la responsabilité de Stora est complète puisqu'il fournit ainsi à Emmanuel Macron, comme à tous ceux qui refusent de s'engager dans cette voie indispensable à la manifestation de la justice, de l'égalité et de la vérité, de nombreux arguments pour justifier, une fois encore, cette dérobade historiquement et politiquement indigne". "Elle s'inscrit dans la continuité de la politique française en cette matière et le programme «commémorielle» élaboré par Benjamin Stora ne change rien à l'affaire", a-t-il ajouté, relevant "quelques modestes avancées bien faites pour tenter d'occulter la persistance de ce refus et

donner du grain à moudre au président français qui sera bientôt en campagne électorale". Il a fait observer que "contrairement à de nombreux pays, qui ont reconnu les crimes commis au cours de leur histoire coloniale, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, notamment, sans oublier les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada qui ont, eux aussi, reconnu les torts infligés aux populations autochtones, la France se signale donc par cette pusillanimité inacceptable pour les victimes comme pour leurs descendants, qu'ils soient Algériens ou Français". Et de poursuivre : "Inacceptable, elle l'est également pour toutes celles et tous ceux qui, en France, se mobilisent depuis des décennies parfois pour faire connaître et reconnaître ces crimes longtemps niés", d'où, a-t-il ajouté, "la perma-

nence de nombreuses discriminations mémorielles et commémorielles qui frappent les héritiers de l'immigration coloniale et post-coloniale, dont l'histoire singulière n'est pas ou peu prise en compte". Pour cet universitaire, titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un DEA en sciences politiques et de philosophie, "cela vaut pour les manuels scolaires, pour l'enseignement comme pour les initiatives publiques nationales. La preuve, enfin, l'absence de musée consacré à l'histoire coloniale de l'Hexagone".

Archives classées secret-défense ou "duplicité" de la France

S'agissant du volet relatif aux archives classées secret-défense, le politologue français a estimé que sur "ce point capital, puisqu'il y a de la liberté de la recherche et de

droits démocratiques majeurs, le président Macron fait preuve d'une duplicité remarquable". "D'un côté, il prétend favoriser l'ouverture des archives au plus grand nombre, de l'autre, pour satisfaire la hiérarchie militaire et son électoral le plus conservateur, Macron défend des mesures contraires à la loi du 15 juillet 2008, relative à l'accès aux archives et aux délais permettant leur communication", a encore déploré M. Le Cour Grandmaison. En ce sens, il a estimé que "ces mesures rendent impossible, très difficile en tout cas, la communication de certains documents classés «secret défense+», ce qui explique, a-t-il dit "le recours, devant le Conseil d'Etat, en date du 15 janvier 2021, de plusieurs associations importantes de chercheurs et d'enseignants sans oublier l'Association Josette et Maurice Audin". APS

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES, SONATRACH

40 milliards de Dollars d'investissement sur 5 ans

L'année 2021 verra une croissance de la production et des ventes de la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach, a indiqué son P-dg, Toufik Hakkar.



En matière d'activités opérationnelles, 2021 verra une croissance de la production et des ventes", a prédit M. Hakkar dans l'éditorial du dernier numéro de la News-letter éditée par le groupe pétro-gazier. Il a, dans ce cadre, assuré qu'au moyen terme, Sonatrach, continuera à satisfaire les besoins croissants du marché national, qui atteindront 70 millions TEP à partir de 2024, tout en maintenant un niveau d'export au-dessus de 90 millions TEP annuellement, grâce à la mise en production de nouveaux gisements dans les régions Sud-Ouest et Sud-Est". Il a, dans ce sillage, rappelé que le programme d'investissement de Sonatrach, pour les cinq prochaines années, s'élèvera à 40 milliards de Dollars, dont 51% en dinars. Ce programme "traduit la mise en œuvre de notre politique de promotion du contenu local, avec la volonté tangible de s'inscrire dans une démarche intégrative des entreprises nationales quant à la

réalisation de nos projets", affirme M. Hakkar. Revenant sur la situation de la société l'année précédente, le Pdg du groupe souligne que, malgré le contexte "particulièrement pénible" traversé durant l'année 2020 et induit par la pandémie de COVID-19 et la crise des marchés pétroliers et gaziers, la résilience de Sonatrach lui a permis de faire face aux conséquences de cette double crise inédite, en limitant son impact sur ses activités opérationnelles et ses capacités financières. Ceci s'est notamment traduit, poursuit-il, par "la réalisation de 18 nouvelles découvertes, la mise en service d'importants projets et infrastructures gazières, la signature du contrat de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud et la signature du contrat FEED du projet pétrochimique pour la production de polypropylène, qui nous permettront de renforcer nos capacités actuelles et continuer à honorer nos engagements tant sur le marché national qu'international". Il a également mis en avant la relance de l'intérêt des partenaires étrangers pour le domaine minier algérien, à travers la concrétisation de plusieurs accords et mémorandums et le renouvellement des accords gaziers conclus avec nos partenaires italiens et espagnols, en les qualifiant des "signaux positifs ouvrant des perspectives prometteuses". Evoquant le bilan de SONATRACH pour l'année 2020, il a expliqué l'écart enregistré dans le chiffre d'affaires des exercices 2019 et 2020 par des "facteurs exogènes", à savoir la baisse des prix des hydrocarbures et l'imposition de la production aux quotas de l'Opep dont l'Algérie est un membre très actif. "Sonatrach a clôturé l'exercice précédé avec un résultat positif, fruit des efforts consentis par l'ensemble de nos collectifs et par l'entreprise à travers, notamment, la réduction des dépenses d'exploitation et d'investissement", a-t-il analysé.

Sur un ton, plutôt, optimiste, le Sami Agli, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), s'est exprimé sur la situation de l'entreprise algérienne. Pour lui, rien ne bouge, rien n'avance. «Malheureusement, les choses n'avancent pas comme on le souhaite alors que les entreprises se fragilisent chaque jour. On ne voit pas de prises de décision majeures pouvant changer le vécu des entreprises», a-t-il déclaré lors de son passage à l'émission «l'invité de la chaîne 3 de la radio nationale. Sami Agli est allé jusqu'à qualifier la bureaucratie qui caractérise l'administration économique en Algérie de terrorisme. «La bureaucratie aujourd'hui est une forme de terrorisme. Quand on bloque la création de richesses, de projets, il faut penser à pénaliser les bureaucraties. C'est un vrai danger surtout qu'on est en situation de détresse économique», a-t-il alerté. «Le temps administratif est pesant sur l'économie. Il n'est pas normal qu'on arrive à cette stagnation et à cette inertie. On voit le bateau couler et on ne fait rien. L'entreprise est aujourd'hui la solution à la crise, mais pour qu'elle devienne il faut lui permettre de se maintenir... Nous avons besoin de toutes les énergies pour sortir de la crise. La solution réside également dans la bureaucratie dans les faits», a plaidé Sami Agli. Il a évoqué le blocage de dossiers présentés par des investisseurs relatifs au foncier industriel dans plusieurs wilayas. Le blocage est lié notamment au retard enregistré dans la création de l'Agence nationale du foncier devant remplacer les Calpires (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et à la régularisation du Foncier au niveau local). Sami Agli a parlé aussi de «blocage» de demandes de financement ou de réajustement de remboursement de crédits au niveau des banques. «Il n'y a pas d'accompagnement, les taux d'intérêt sont excessivement élevés. Nous sommes parmi les pays les plus chers en matière de taux d'intérêt. Cela varie de 7 à 10%. L'acteur économique doit avoir la possibilité d'aller chercher les financements en crédits-acheteurs ou en crédits-fournisseurs», a plaidé le président de la CAPC. Il faut, selon lui, varier les sources de financement de l'économie en multipliant les fonds d'investissement et encourageant le financement entre chefs d'entreprises. Les chefs d'entreprises ont, selon lui, peur de l'avenir. «Comment se maintenir, préserver les acquis et sauver les entreprises et les emplois. L'emploi, c'est le pouvoir d'achat. Et le pouvoir d'achat est la locomotive de l'économie», a-t-il dit. Il a qualifié de réaliste le chiffre de 500.000 emplois perdus (emplois déclarés) en raison de la double crise de perturbations politiques et de Covid-19 en 2019 et 2020.

R.N

APRÈS LA NOMINATION D'UN NOUVEAU P-DG

ENIEM Tizi Ouzou reprend le travail dimanche

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou, en arrêt d'activité depuis le 1er décembre, reprendront le travail dès dimanche prochain suite à la nomination d'un nouveau président directeur-général (P-dg) à la tête de l'entreprise, a-t-on appris de source syndicale de l'entreprise. M. Mustapha Chaoui, qui a été installé hier dans ses fonctions à la tête du groupe

électroménager en remplacement de M. Djillali Mouazer, au siège de la direction du groupe, en présence du président du groupe Elec El Djazair, s'est rendu au niveau du complexe d'Oued-Aissi où il s'est brièvement entretenu avec les travailleurs. Après leur entrevue, "les travailleurs, globalement satisfaits de la décision prise par les pouvoirs publics, ont décidé de reprendre le travail dès dimanche avec l'organisation d'une

assemblée générale pour la désignation de leurs représentants au Conseil d'administration (CA)", a indiqué à l'APS, le représentant syndical, Mouloud Ould El Hadj. Lors de cette rencontre, "l'annulation du congé technique décidée par l'ancienne direction a été soumise au nouveau P-dg qui s'est engagé à étudier la question au sein du CA", a souligné M. Ould El Hadj.

En arrêt technique d'activité durant le mois de décembre pour cause de rupture de stocks des matières premières et le blocage de crédits par la banque, et d'une grève menée par les travailleurs à partir du 3 janvier, un plan de relance a été élaboré en collaboration avec le groupe Elec El Djazair et le ministère de l'Industrie pour permettre la relance de l'activité de l'ENIEM.

R.N

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

La Chine première destination mondiale

La Chine a dépassé les Etats-Unis en tant que première destination mondiale pour les investissements directs étrangers (IDE) en 2020, montrant l'influence croissante de la Chine sur la scène économique mondiale, a rapporté lundi la BBC. Les chiffres "soulignent le mouvement de la Chine vers le centre de l'économie mondiale qui a longtemps été dominée par les Etats-Unis, la plus grande économie du

monde", ont indiqué des experts cités par la BBC, notant toutefois que les Etats-Unis dominent toujours en ce qui concerne les investissements étrangers totaux. "Alors que l'économie américaine est en difficulté depuis l'épidémie de COVID-19 l'année dernière, l'économie chinoise a pris de la vitesse", a dit la BBC. La Chine est devenue le plus grand bénéficiaire des IDE au monde en 2020, les flux vers la Chine

ayant augmenté de 4% à 163 milliards de dollars, montre par ailleurs un rapport publié dimanche par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). "Un retour à une croissance positive du produit intérieur brut (PIB) et le programme ciblé de facilitation des investissements du gouvernement (chinois) ont contribué à stabiliser l'investissement après le confinement précoce", indique le rapport,

ajoutant que les investissements directs étrangers aux Etats-Unis ont enregistré une baisse de 49% en 2020, tombant à environ 134 milliards de dollars. La Chine a vu son PIB augmenter de 2,3% en 2020 par rapport à l'année précédente et devrait être la seule grande économie à afficher une croissance au cours de l'année ravagée par la pandémie, selon le Bureau national des statistiques chinois.

R.E

Brèves

DOUANES ALGÉRIENNES

Lancement du guichet unique dans les semaines à venir

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé, hier à Alger, le lancement dans les semaines à venir, du service du guichet unique pour les douanes algériennes. S'exprimant lors de la célébration de la Journée internationale de la douane, M. Benabderrahmane a précisé que ce guichet unique aura "un rôle prépondérant dans la facilitation et la sécurisation des opérations économiques extérieures du pays". Le premier argument du pays a indiqué que le changement attendu dans le corps des douanes impliquait la réunion des conditions nécessaires pour s'ouvrir à l'économie mondiale notamment à travers les Zones de libre-échange arabe, africaine et régionale. Benabderrahmane a évoqué le lancement du chantier de révision de la loi relative aux douanes pour être en adéquation avec les nouvelles orientations économiques basées sur l'élaboration d'une véritable politique des exportations hors hydrocarbures et l'encadrement des opérations d'importation. Cette révision permettra de "lever toute ambiguïté et de consacrer le corps des douanes en tant qu'outil efficace pour la protection de l'économie nationale et un accompagnateur sûr de l'opérateur économique", a-t-il soutenu.

R.E

SAMI AGLI (PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU PATRONAT CITOYEN)

La bureaucratie est une forme de terrorisme

Sur un ton, plutôt, optimiste, le Sami Agli, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), s'est exprimé sur la situation de l'entreprise algérienne. Pour lui, rien ne bouge, rien n'avance. «Malheureusement, les choses n'avancent pas comme on le souhaite alors que les entreprises se fragilisent chaque jour. On ne voit pas de prises de décision majeures pouvant changer le vécu des entreprises», a-t-il déclaré lors de son passage à l'émission «l'invité de la chaîne 3 de la radio nationale. Sami Agli est allé jusqu'à qualifier la bureaucratie qui caractérise l'administration économique en Algérie de terrorisme. «La bureaucratie aujourd'hui est une forme de terrorisme. Quand on bloque la création de richesses, de projets, il faut penser à pénaliser les bureaucraties. C'est un vrai danger surtout qu'on est en situation de détresse économique», a-t-il alerté. «Le temps administratif est pesant sur l'économie. Il n'est pas normal qu'on arrive à cette stagnation et à cette inertie. On voit le bateau couler et on ne fait rien. L'entreprise est aujourd'hui la solution à la crise, mais pour qu'elle devienne il faut lui permettre de se maintenir... Nous avons besoin de toutes les énergies pour sortir de la crise. La solution réside également dans la bureaucratie dans les faits», a plaidé Sami Agli. Il a évoqué le blocage de dossiers présentés par des investisseurs relatifs au foncier industriel dans plusieurs wilayas. Le blocage est lié notamment au retard enregistré dans la création de l'Agence nationale du foncier devant remplacer les Calpires (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et à la régularisation du Foncier au niveau local). Sami Agli a parlé aussi de «blocage» de demandes de financement ou de réajustement de remboursement de crédits au niveau des banques. «Il n'y a pas d'accompagnement, les taux d'intérêt sont excessivement élevés. Nous sommes parmi les pays les plus chers en matière de taux d'intérêt. Cela varie de 7 à 10%. L'acteur économique doit avoir la possibilité d'aller chercher les financements en crédits-acheteurs ou en crédits-fournisseurs», a plaidé le président de la CAPC. Il faut, selon lui, varier les sources de financement de l'économie en multipliant les fonds d'investissement et encourageant le financement entre chefs d'entreprises. Les chefs d'entreprises ont, selon lui, peur de l'avenir. «Comment se maintenir, préserver les acquis et sauver les entreprises et les emplois. L'emploi, c'est le pouvoir d'achat. Et le pouvoir d'achat est la locomotive de l'économie», a-t-il dit. Il a qualifié de réaliste le chiffre de 500.000 emplois perdus (emplois déclarés) en raison de la double crise de perturbations politiques et de Covid-19 en 2019 et 2020.

Synthèse Aziz T

DÉMENTANT
LES AFFIRMATIONS
DE MÉDIAS
ALLEMANDS

**AstraZeneca défend
l'efficacité de son
vaccin sur les
personnes âgées**

Le laboratoire pharmaceutique britannique AstraZeneca a défendu lundi soir l'efficacité de son vaccin pour les personnes âgées de plus de 65 ans, démentant les affirmations de deux médias allemands selon lesquels Berlin remet en cause la performance du produit pour cette classe d'âge.

"Les articles selon lesquels l'efficacité du vaccin AstraZeneca/Oxford n'aurait que de 8% chez les adultes de plus de 65 ans sont complètement faux", a indiqué un porte-parole d'AstraZeneca dans une déclaration citée par l'agence AFP.

Le journal Bild Zeitung et le quotidien économique Handelsblatt ont affirmé lundi soir que le gouvernement allemand doutait de l'efficacité du vaccin contre le Covid-19 d'AstraZeneca, développé avec l'université d'Oxford, sur les personnes âgées de plus de 65 ans.

Selon Handelsblatt, qui se réclame de sources gouvernementales, Berlin table sur une efficacité de 8% pour cette classe d'âge.

Bild Zeitung, également sous couvert de sources gouvernementales, écrit que la coalition d'Angela Merkel s'attend à ce que le vaccin AstraZeneca/Oxford, qui devrait recevoir vendredi le feu vert réglementaire de l'UE, ne soit pas homologué pour les plus de 65 ans, avec un impact important sur la stratégie vaccinale de nombreux pays.

Le laboratoire britannique, dont le vaccin est déjà autorisé et largement déployé au Royaume-Uni, explique encore dans son communiqué avoir publié en novembre des données scientifiques, dans la revue The Lancet, "démontrant que les personnes âgées ont montré de fortes réponses immunitaires au vaccin, 100% d'entre elles ayant généré des anticorps spécifiques après la deuxième dose".

AstraZeneca a fait l'objet lundi d'un rappel à l'ordre de la Commission européenne après avoir annoncé la semaine dernière que les livraisons de son vaccin contre le Covid seraient moins importantes que prévu au premier trimestre en raison d'une "baisse de rendement" sur un site de fabrication européen.

Bruxelles a jugé "inacceptables" ces retards de livraison et réclame désormais "la transparence" sur l'exportation hors de l'UE des doses qui y sont produites.

MEXIQUE

**La barre des 150.000
morts dépassée**

Le Mexique a dépassé lundi la barre des 150.000 morts du Covid-19, après avoir recensé ces dernières 24 heures 659 décès supplémentaires, selon les chiffres officiels.

Les autorités sanitaires ont aussi indiqué avoir enregistré 8.521 nouveaux cas, ce qui porte le total des contaminations à 1.771.740. Le taux d'occupation des hôpitaux s'élève à 60% dans le pays.

Le Mexique, quatrième pays le plus endeuillé au monde par la pandémie, a atteint jeudi dernier de nouveaux records de décès (1.803) et de contagions (22.339) en 24 heures, selon les autorités sanitaires.

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, âgé de 67 ans, a annoncé dimanche qu'il avait été testé positif au Covid-19, bien que ses symptômes soient légers.

L'homme d'affaires mexicain Carlos Slim, l'un des hommes les plus riches du monde, est atteint de la maladie depuis plus d'une semaine avec des symptômes mineurs selon sa famille.

VARIANTS BRITANNIQUE ET SUD-AFRICAIN

**Moderna affirme que
son vaccin est efficace**

Le vaccin de Moderna contre le Covid-19 reste efficace contre les variants du coronavirus, notamment le britannique, mais une réduction dans la protection contre le variant sud-africain a toutefois été observée, a annoncé lundi la société de biotechnologie américaine.

Moderna a donc décidé de lancer, "par précaution", des essais visant à tester une dose additionnelle développée spécifiquement contre le variant sud-africain. Les experts s'attendent à ce que le vaccin de Moderna, appelé mRNA-1273, "protège contre les variants détectés à cette date", a affirmé la société au terme d'essais réalisés à partir de prélèvements de sang sur huit personnes ayant reçu les deux doses du vaccin, et deux primates également immunisés. "L'étude n'a pas montré d'impact significatif sur les titres (niveaux, NDLR) d'anticorps neutralisants contre le variant B.1.1.7 par rapport à de précédents variants", a expliqué Moderna à propos du variant britannique.

En revanche, contre le variant sud-africain, "une réduction par six" des niveaux d'anticorps neutralisants -un type spécifique qui s'attache à la fameuse protéine Spike-a été observée. "Malgré cette réduction", les niveaux d'anticorps "restent au-dessus de ce qui est attendu comme nécessaire pour procurer une protection", a voulu rassurer Moderna. Les résultats des essais, conduits en collaboration avec les Instituts nationaux de santé américains (NIH), seront soumis à l'étude de la communauté scientifique.

"Nous sommes encouragés par ces nouvelles données, qui renforcent notre confiance dans le fait que le vaccin de Moderna contre le Covid-19 devrait protéger contre ces nouveaux variants détectés", a déclaré le patron Stéphane Bancel, cité dans le communiqué.

"Mais par précaution, (...) nous mettons à l'essai un (vaccin) candidat" contre le variant sud-africain, "pour déterminer s'il se-



rait plus efficace pour augmenter les niveaux (d'anticorps) contre ce variant et d'autres futurs variants potentiels", a-t-il ajouté. "Nous pensons qu'il est impératif de rester proactif tandis que le virus évolue." Une étude de phase 1 sur cette nouvelle formule, baptisée mRNA-1273.351, va être lancée aux Etats-Unis.

Elle pourrait être utilisée pour renforcer la protection "en combinaison" avec les autres vaccins, selon Moderna. L'entreprise va également tester l'impact de l'injection d'une troisième dose de son vaccin déjà existant. Ses données concernant la réaction face au variant sud-africain peuvent être source d'"inquiétude", a réagi Lawrence Young, chercheur à l'université de Warwick, regrettant un communiqué "vague". Une réduction par six des niveaux d'anticorps neutralisants "peut avoir des conséquences sur l'efficacité du vaccin

et (...) la durée" de la protection, a-t-il estimé.

Pour le virologue Benjamin Neuman de l'université Texas A&M, ces résultats sont davantage une indication "de potentiels problèmes à venir que le signe d'un danger imminent". Cité par l'agence AFP, il souligne que le système immunitaire d'une personne apprend à s'ajuster aux anticorps qu'il produit si ces derniers perdent de leur efficacité.

L'annonce de lundi est "une bonne nouvelle", a tweeté de son côté Akiko Iwasaki, virologue à l'université de Yale, disant s'attendre à ce que d'autres laboratoires développent eux aussi de nouvelles formules contre le variant sud-africain.

La mutation observée sur le variant qui a émergé en Afrique du Sud inquiète particulièrement les scientifiques quant à sa possibilité de contourner la protection immunitaire confé-

rée par la vaccination.

Les variants sont des versions différentes du coronavirus initial, qui apparaissent avec le temps sous l'effet de diverses mutations. Un phénomène normal dans la vie d'un virus. De nombreuses mutations du Sars-CoV-2 ont été observées depuis son apparition, la grande majorité sans conséquence. Certaines peuvent toutefois lui donner un avantage pour sa survie, dont une plus grande transmissibilité.

BioNTech et Pfizer, les fabricants du principal vaccin administré dans le monde, ont assuré que ce dernier était efficace contre la mutation N501Y, observée notamment sur le variant britannique, et suspectée de le rendre plus contagieux. Mais leurs vérifications en laboratoire n'ont pas porté sur la mutation (E484K) observée spécifiquement sur le variant sud-africain.

VACCIN

Le fossé entre riches et pauvres se creuse

Le fossé vaccinal entre riches et pauvres se creuse, s'est inquiété lundi l'OMS, qui a besoin de 26 milliards de dollars pour son dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19.

"Le nationalisme vaccinal pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 9.200 milliards de dollars", a déclaré aux journalistes le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, citant une nouvelle étude de la Chambre de commerce internationale.

"Près de la moitié de ce montant, soit 4.500 milliards de dollars, serait perdu pour les économies les plus riches", a-t-il ajouté.

A l'occasion de sa conférence de presse hebdomadaire, le directeur de l'OMS a également indiqué que le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19, baptisé Accélérateur ACT, avait encore besoin de 26 milliards de dollars en 2021 (21,4 milliards d'euros).

Lancé fin avril 2020, lors d'un événement co-organisé par le directeur de l'OMS, le président français, le président de la Commission européenne, et la Fondation Bill & Melinda Gates, l'accélérateur ACT vise à accélérer la mise au point et la production de produits de diagnostic, de traitements et de vaccins contre le nouveau coronavirus et

à en assurer un accès équitable.

"Le nationalisme vaccinal peut servir des objectifs politiques à court terme, mais il est dans l'intérêt économique à moyen et long terme de chaque nation de soutenir l'équité vaccinale", a insisté M. Tedros.

"Tant que nous n'aurons pas mis fin à la pandémie partout, nous n'y mettrons pas fin", a-t-il dit.

Et d'ajouter: "Au moment où nous parlons, les pays riches déploient des vaccins tandis que les pays les moins développés du monde regardent et attendent. Chaque jour qui passe, le fossé se creuse entre les nantis et les démunis".



CONSTANTINE (MAUVAISE UTILISATION D'INTERNET)

La Gendarmerie nationale sensibilise des scolarisés

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation d'internet a été organisée lundi par le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Constantine au profit des scolarisés des trois paliers de l'éducation, apprend-on auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Organisée en prévision des vacances scolaires, cette opération de sensibilisation, entamée à partir de l'école primaire Malek Bennabi de la commune de Didouche Mourad (15 km au Nord du chef lieu), ciblera les établissements scolaires de l'ensemble des communes de la wilaya en vue de prévenir les élèves aux dangers de la

mauvaise utilisation d'internet, notamment les réseaux sociaux, a indiqué à l'APS, la responsable de communication de ce corps sécuritaire, le lieutenant Nedjoua Bekiri. Elle a également ajouté que cette action permettra de sensibiliser les familles à travers leurs enfants quant à l'importance de maintenir élevé le niveau de vigilance s'agissant de la lutte contre le coronavirus en réduisant notamment les déplacements pendant la période des vacances scolaires. Un cours sur les avantages et les inconvénients des moyens modernes de télécommunication a été dispensé aux élèves par les éléments de la gendarmerie nationale

qui ont également distribué des dépliants relatifs aux conduites à tenir durant la période des vacances scolaire pour se protéger de la Covid-19, a-t-elle ajouté. Par ailleurs, cette campagne de sensibilisation a constitué une occasion pour les organisateurs de cet événement pour rappeler aux élèves les mesures préventives et instructions de sécurité routière. La responsable de communication du commandement de la gendarmerie nationale de Constantine a noté que le numéro vert 1055 ainsi que le site ppgn.mdn.dz demeurent à la disposition de tous les citoyens pour signaler toute urgence pouvant affecter leur sécurité ou celle de leurs enfants.

CHASSE ILLICITE
À MÉDÉA

Plus de 600
affaires traitées
en 2020 (GN)

Plus de 600 affaires de chasse illícite et d'atteinte au patrimoine faunistique local ont été traitées durant l'année 2020 par la gendarmerie de Médéa, qui a procédé à la saisie d'équipements de chasse non déclarés lors de multiples opérations menées dans le cadre de la lutte contre ce phénomène, a-t-on appris, lundi, auprès du groupement de gendarmerie.

Les opérations de contrôle effectuées, à travers le territoire de la wilaya de Médéa, au cours de l'exercice 2020, a permis de traiter pas moins de 668 affaires liées à des pratiques de chasse illégales, dont lesquelles étaient impliquées des personnes, non détentrices de permis de chasse, qui avaient commis des actes de braconnage ou s'appropriés à le faire, a-t-on expliqué, lors de la présentation du bilan annuel de ce corps de sécurité.

Outre la saisie et la mise en fourrière de véhicules utilisés par ces braconniers, et de chiens de chasse, les éléments de la gendarmerie nationale a réussi à récupérer une dizaine de fusils de chasse et des munitions, de différents calibres, a-t-on indiqué, précisant que des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des personnes auteurs de ces délits.

La gendarmerie fait état, par ailleurs, du démantèlement de plusieurs réseaux spécialisés dans le vol de cheptel qui s'est soldé par la récupération d'une centaine de têtes d'ovins et une quarantaine de bovins, volés précédemment dans de nombreuses exploitations agricoles de la wilaya.

TISSEMSILT

Vers la
distribution de
plus de 3700
logements

Quelque 3.719 logements publics localifs (LPL) seront distribués dans la wilaya de Tissemsilt, avant la fin du premier trimestre 2021, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, a indiqué, lundi, la cellule de communication de la wilaya.

La même source a précisé que les listes nominatives des bénéficiaires de ce quota de logements seront annoncées de manière progressive, au début du mois de février prochain, alors que les décisions d'attribution et les clés des logements seront remises à leurs bénéficiaires, au plus tard avant la fin du premier trimestre de l'année en cours.

Ces logements sont répartis sur les communes de Tissemsilt, Thénia El-Had, Khemisti, Layoune, Amari, Lazharia, Malaâab, Tamlaht, Ouled Bessam, Bordj Emir Abdelkader et Sidi El-Antri, a-t-on fait savoir. De son côté, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya a souligné que ce quota de logements connaît actuellement, un rythme avancé des travaux, soulignant qu'il ne reste que les opérations de raccordement aux différents réseaux et l'aménagement extérieur. Sur un autre plan, la même source a annoncé le lancement prochain d'un projet de réalisation de 500 logements (LPL) dans les communes de Tissemsilt, Layoune et Khemisti.

OUARGLA

Urgences et médecine
légale au centre d'une
journée d'étude

La question des urgences et les pratiques de la médecine légale ont été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à la Cour d'Ouargla, à l'initiative du ministère de la Justice.



La rencontre, qui s'est déroulée en présence de magistrats et d'officiers de la Police judiciaire relevant des services de sécurité, a pour objectif de clarifier la relation entre la médecine légale, la magistrature et le travail judiciaire en général, selon les lois et les réglementations en vigueur, notamment le code de procédure pénale et le code de procédure civile, a affirmé Dr. Mustapha Gaceb, médecin légiste et président du Conseil régional de l'ordre des Médecins à Ghardaïa. La rencontre a été une opportunité pour expliquer nombre de sujets liés, entre autres, aux domaines d'application de la médecine légale, une sorte

d'articulation entre le monde médical et le monde judiciaire, la détermination des causes de décès en cas de crime ou en cas de mort suspecte, les causes de dommage corporel, les pratiques nécessaires lors de la levée de corps, les procédures de rapatriement d'une dépouille mortelle avant ses funérailles et l'autopsie, a-t-il détaillé.

Il a été question également des nouveaux articles du code de la santé publique de 2019 relatifs à la détermination de la responsabilité pénale en cas de différents fléaux sociaux, tels que la violence intrafamiliale et toute forme de violence physique, sexuelle et psychique, en plus des voies et moyens de prévention

pour lutter contre ces pratiques qui touchent sensiblement l'organisation sociale, a ajouté M. Gaceb.

S'agissant de l'évaluation de la médecine légale en Algérie, il a fait savoir que depuis sa création en 1985, la médecine légale a fait une grande avancée grâce à la formation de nombreux médecins dans ce domaine.

"Nous avons atteints aujourd'hui une couverture nationale sur les 48 wilayas, après que les médecins légistes se comptaient sur le bout des doigts", a-t-il dit, précisant que "leur place est sensible, importante et indispensable pour éclairer plusieurs faits, en particulier les causes de la mort, quelle soit criminelle, suspecte ou

naturelle". "Le médecin légiste, à travers sa pratique et à travers sa conduite, peut inspirer le respect de tous les citoyens", a-t-il dit.

"Nous jouissons actuellement d'un statut social un peu particulier, parce que nous sommes détenteurs du secret médical de toute la famille et de toute la société, dans la dignité, le respect de tout un chacun et conformément, bien évidemment, au code de déontologie médicale", a souligné M. Gaceb.

Les participants à la rencontre, dont des magistrats et officiers de la Police et de la Gendarmerie nationales, ont salué l'initiative visant à améliorer leurs connaissances et leurs aptitudes professionnelles.

KHENCHELA

Commémoration du 64e anniversaire de la bataille
d'El Ketfa Essouada

La wilaya de Khenchela a commémoré lundi le 64ème anniversaire de la bataille d'El Ketfa Essouada (Aghrot Aghkaleth), qui a eu lieu le 25 janvier 1957 dans la commune de Tamza.

La cérémonie de commémoration, qui s'est déroulée en présence notamment de moudjahidine ayant pris part à cet événement historique, a permis d'évoquer le courage des chouchada tombés au champ d'honneur lors de la bataille d'El Ketfa Essouada, où 240 moudjahidine dirigés par le chahid Belaid Houha ont affronté l'unité 13-3 de l'armée coloniale française.

Après la levée du drapeau national et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouchada de la Révolution de libération sur la place des martyrs du chef-lieu de la commune de Tamza, les autorités locales, moudjahidine et

citoyens se sont rendus sur le site de la bataille à Ezziris.

Les moudjahidine ont présenté leurs témoignages sur ce haut fait de l'Armée de libération nationale qui avait au terme d'une journée d'accrochage éliminé 140 soldats ennemis, récupéré 34 armes de guerre et abattu un hélicoptère militaire.

Selon le moudjahid Nouar Menasria, la bataille d'Aghrot Aghkaleth a débuté dès les premières heures du jour du 25 janvier 1957 et s'est poursuivi jusqu'au coucher du soleil. Informée de la présence de moudjahidine, l'armée française avait pilonné le site et les maisons des civils avant d'envoyer 500 soldats, qui sont entrés en affrontement direct avec les djounoud, s'est remémoré le moudjahid, poursuivant que les soldats français se sont retirés durant la nuit après avoir subi de

grosses pertes. De son côté, le directeur de wilaya des moudjahidine, Saïd Cherikhi, a souligné que le but de la commémoration est d'important événement historique dans la région des Aurès Nememcha est de se rappeler l'héroïsme et les sacrifices des chouchada et de transmettre leur message aux jeunes générations.

Les autorités locales dirigées par le wali de Khenchela, Ali Bouzidi, ont distingué à l'occasion la famille du chahid Belaid Houha, commandant des moudjahidine durant cette bataille, et plusieurs moudjahidine en vie dont Nouar Menasria et Moussa Djemel ainsi que des veuves et enfants de chouchada. Durant la bataille d'El Ketfa Essouada, 18 chouchada sont tombés au champ d'honneur et plusieurs dizaines de moudjahidine ont été blessés, a-t-on rappelé.

BLIDA (CENTRE "YABDA")

Plus de 140 projets d'entrepreneuriat évalués

Une session pour l'évaluation de 147 nouveaux projets d'entrepreneuriat proposés par des étudiants a été lancée, lundi, à l'université "Ali Lounici" d'El Affroune (ouest de Blida), dans le cadre du projet "Yabda", a-t-on appris auprès de la cellule d'information de cet établissement de l'enseignement supérieur.



Cette première session d'évaluation de projets (147) d'entrepreneuriat proposés dans le cadre du projet du centre "Yabda", a été ouverte par le recteur de l'université, le Pr. Khaled Ramoul, qui a qualifié ce centre de "nouvel acquis qui s'ajoute à la maison de l'entrepreneuriat", qui est de nature, a-t-il dit, "à renforcer le raccourci de l'université à un secteur économique et à édifier l'esprit entrepreneurial chez les étudiants". Le centre "Yabda", créé dans le

cadre d'un projet de coopération avec l'Union Européenne (Erasmus+), est destiné à l'accueil des idées et projets des étudiants, tout en œuvrant à leur développement de façon à permettre leur mise en oeuvre et leur intégration dans la marché économique, grâce à un encadrement assuré par des enseignants universitaires. L'évaluation des projets en question est assurée par 14 experts de l'université "Ali Lounici", qui vont se concentrer sur l'examen de la faisabilité de ces nouveaux projets

-- axés, entre autres, sur l'économie verte, le recyclage des déchets, l'économie durable et la numérisation --, leur cohésion avec l'espace entrepreneurial et leur intégration dans les marchés local, national et mondial", a expliqué le Pr. Ramoul. Des projets lauréats, qui seront sélectionnés au titre d'une session de formation internationale sur les "méthodes de formation et l'administration des entreprises", seront appelés à prendre part à une nouvelle compétition avec les

projets proposés dans le cadre du programme "Yabda", mettant en compétition quatre universités nationales (Blida, Batna, Constantine et Mostaganem) et 10 autres universités maghrébines. Le centre "Yabda" est un incubateur de projets, considéré parmi les acquis matériels du projet "Erasmus+" destiné à l'université. Cet incubateur a déjà abrité quatre sessions de formation au profit d'enseignants et experts dans le domaine de "la formation et de l'administration des projets.

TINDOUF (ALLOCATION FORFAITAIRE DE SOLIDARITÉ)

Mise à jour des listes des bénéficiaires

L'opération de mise à jour des listes des bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité dans la commune de Tindouf a touché jusqu'ici plus de 930 dossiers, a-t-on appris lundi des responsables de cette collectivité locale. L'opération d'assainissement et d'actualisation des dossiers, qui se poursuit avec l'entrée en vigueur des nouveaux critères d'octroi de cette allocation, a donné lieu à l'affichage, en début de semaine, des conditions de renouvellement et de dépôt des dossiers en prévision de l'établissement des listes de bénéficiaires des colis de solidarité "Spécial Ramadhan" pour verser l'indemnité en temps opportun, a indiqué le chef de service des affaires sociales à la commune de Tindouf, Mustapha Bousbiat. Près de 400 dossiers de maladies chroniques ayant été analysés par la commission de wilaya ad-hoc sont gelés depuis quatre années pour inconsistency de l'enveloppe financière consacrée à cette opération, a également fait savoir le même responsable. La réunion de coordination tenue dernièrement en présence des parties concernées a donné lieu à l'examen des contraintes rencontrées en termes de prise en charge des bénéficiaires de cette allocation en vue de leur trouver les solutions appropriées.

MOSTAGANEM (GAZ PROPANE)

148 millions DA pour approvisionner 176 établissements scolaires

Une enveloppe de 148 millions DA a été consacrée dans la wilaya de Mostaganem pour l'approvisionnement de 176 établissements scolaires en gaz propane, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Aïssa Bouhahia, a insisté, lors d'une réunion dimanche consacrée au secteur de l'éducation, sur la réception dans les plus brefs délais des opérations visant à améliorer les conditions de scolarisation surtout au cycle primaire et dans les zones d'ombre. Concernant l'opération d'aménagement des écoles primaires, les services de la wilaya ont indiqué que le programme touchera, dans une première phase, 27 écoles primaires et sera généralisé aux lycées et CEM ultérieurement suivant la situation de chaque établissement et l'ordre de priorité. Le wali a également instruit, lors de la réunion qui a donné lieu à l'installation de la nouvelle directrice de wilaya de l'Education, Hassiba Sermoum, de renouveler le mobilier scolaire en veillant sur la qualité dans l'acquisition de ces équipements éducatifs, en plus de signer des conventions avec les privés pour la maintenance des moyens actuels et de valoriser le budget de wilaya. Lors de la réunion, qui a regroupé les directeurs de l'exécutif et des chefs de daires, le nouveau programme du secteur, qui porte sur la réalisation de trois groupes scolaires, un lycée et l'extension de 32 classes aux cycles moyen et primaire, a été passé en revue, a-t-on précisé. Le secteur de l'éducation a bénéficié d'autres projets, notamment la réalisation de six cantines et trois demi-pensionnats, afin d'améliorer les conditions de scolarité des élèves particulièrement dans les zones d'ombre, a-t-on ajouté.

PROGRAMME CAPDEL/SÉTIF

Financement du projet "Tamhid" à Djemila

Le projet "Tamhid" dans la commune de Djemila (50 km à l'Est de Sétif) a été retenu pour bénéficier d'un financement dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel) au terme du second appel à proposition de projets associatifs de développement local dans les 10 communes pilotes choisis à travers le pays, a indiqué lundi le chef du projet, Mohamed Toufik Selami. Le projet Tamhid dont la concrétisation débute "prochainement" s'articule autour de la valorisation de l'économie locale, notamment les activités artisanales attachées au patrimoine de la région de Djemila, par la diversification du produit artisanal et la création d'emplois pour jeunes des deux sexes, a précisé M. Selami. Chapeauté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en partenariat avec le Programme des Nations-unies pour le Développement (PNUD) et la délégation de l'UE en Algérie, le programme CapDel est engagé dans 10 communes du pays dont Djemila. Selon Djamel Attia, président de l'association

des amis de Djemila, promotrice du projet, cette initiative, la première du genre dans cette commune, porte sur l'introduction de nouvelles techniques de moulage 3D dans le but de diversifier et de renforcer la qualité du produit artisanal proposé aux touristes. Il s'agira également de réintroduire la fabrication de la mosaïque qui représente une activité artisanale ancestrale éteinte dans la région depuis 1500 ans dont les vestiges, encore conservés dans les musées de Djemila et de Sétif, serviront de modèles à reproduire avec une qualité répondant aux normes mondiales, a assuré M. Attia. Il sera procédé dans le cadre de ce projet à l'ouverture d'ateliers de formation des artisans en moulage artistique et en mosaïque pour bénéficier, à l'avenir, d'espaces de travail et d'un point de vente pour les artisans, selon la même source qui a ajouté que des stages de formation au scan optique, à l'impression 3D, au moulage artistique et à la production de mosaïque sont aussi prévus au côté de courtes sessions d'initiation aux techniques de vente et de présentation des produits. Djamel Attia a appelé à la conjugaison des efforts de tous les partenaires dont les acteurs

de la société civile et les autorités locales pour assurer le succès du projet qui contribuera à renforcer les capacités des acteurs locaux et mettre en œuvre la planification et la gestion participative au service du développement local. Le projet CapDel vise à renforcer les capacités des acteurs de la société civile pour l'amener à jouer un rôle vital dans le processus de développement des communes et de participer à la gouvernance locale au travers de petits projets impactant directement la vie des habitants. Il a été lancé dans les dix communes pilotes d'El Khroub (Constantine), Babar (Khenchela), Djemila (Sétif), Messaad (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen), Djanet (Illizi), Timimoun (Adrar), Béni Maouch (Bejaia), Tgzirt (Tizi Ouzou) et Ouled Ben Abdeldkader (Chlef). Ces 10 communes constitueront de par leur situation et spécificités disparates des champs d'expérience adéquats pour la mise en œuvre de l'approche CapDel puis la sélection de modèles réussis à adopter par les autres communes, selon la fiche technique du programme.



HANDBALL / MONDIAL-2021 (1/4 DE FINALE)

L'Egypte veut faire tomber le favori danois



Les quarts de finale du Championnat du monde-2021 de handball, prévus aujourd'hui en Egypte, proposent des affiches à la pelle dont un alléchant Espagne - Norvège, tandis que le pays organisateur défiera le favori et tenant du titre danois. Les "Pharaons" sont tournés vers leur plus grand défi depuis 20 ans : rallier à nouveau les demi-finales, comme en 2001 en France, via un exploit face au Danemark. Huitième du dernier Mondial, championne du monde jeunes en 2019, l'Egypte a progressé sous la baguette de techniciens espagnols, David Davis puis Roberto Garcia Parrondo, actuellement aux commandes, au

point de rivaliser de nouveau avec les Européens. Comme au tournant du millénaire (1995-2001), quand elle avait atteint 4 fois de suite les quarts de finale des Mondiaux. En face, le Danemark pourrait encore composer sans sa star Mikkel Hansen, tombé malade dans la bulle sanitaire du centre du Caire. Le joueur du PSG était absent face au Japon (34-27) et à la Croatie (38-26), ce qui n'a pas empêché les Scandinaves de s'imposer largement. Danemark - Egypte ouvrira le bal à 17h30 (algériennes), suivi par trois autres affiches à 20h30 : France - Hongrie, Suède - Qatar et Espagne - Norvège. L'Espagne, toujours invaincue, partira favorite

face à la Norvège de Sander Sagosen qui est parfois apparu un peu trop esseulé dans son équipe. Idem pour la France devant la Hongrie de Maté Lékai et Roland Mikler. Invaincus après deux phases de poule où ils ont alterné le meilleur face aux grosses équipes (Norvège et Portugal) et le moins bon face aux outsiders (Suisse et Algérie), les Français seront légèrement favoris. Qualifiée sans trembler, la Suède partira avec plus de fraîcheur que le Qatar, présent pour la 3e fois sur les quatre dernières éditions et miraculé du tour principal après sa victoire en extremis sur l'Argentine (26-25) lundi.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Pal Dardai reprend les commandes du Hertha Berlin

Le Hongrois Pal Dardai a été nommé nouvel entraîneur du Hertha Berlin, à peine un an et demi après son renvoi du club de la capitale, a annoncé le 14e du championnat d'Allemagne de football sur son site officiel. Agé de 44 ans, le technicien hongrois, qui avait déjà dirigé l'équipe du Hertha entre 2015 et 2019, succède à Bruno Labbadia, remercié dimanche ainsi que le directeur sportif Michael Preetz après une nouvelle défaite, 4-1 à domicile contre Brême. Dardai, qui a joué pour le Hertha entre 1997 et 2012, revient avec son ancienne équipe d'adjoints, Andreas Neundorff et Admir Hamzagic. Avec seulement 1 point pris lors de ses quatre derniers matches, contre des équipes a priori à sa portée, le Hertha pointe à la 14e place avec 17 points après 18 journées, soit deux de plus que Cologne, 16e et potentiel barragiste. Ce classement n'est pas à la hauteur des ambitions du club, aidé par l'investisseur Lars Windhorst et qui a recruté ces derniers mois des joueurs de valeur, comme par exemple le milieu de terrain de l'Olympique lyonnais Lucas Tousart pour quelque 25 millions d'euros. Pire encore, le Hertha, considéré pendant longtemps comme le grand club de la capitale, se voit voler la vedette par l'Union, depuis deux saisons dans l'élite. Le populaire club de l'ex-Allemagne de l'Est, au style de jeu séduisant, est actuellement 8e du classement. Le Hertha recevra notamment en février les deux premiers de Bundesliga, le Bayern Munich le 5 et Leipzig le 21.

R.S

CYCLISME

Le Grand Prix de Denain reporté en raison du Covid-19

Le Grand Prix de Denain, course cycliste qui devait se tenir le 18 mars dans le nord de la France, est reporté en raison de la "situation sanitaire" liée au Covid-19, ont annoncé les organisateurs dans la nuit de lundi à mardi. "En raison de la situation sanitaire due à l'épidémie de coronavirus et son évolution, le comité d'organisation du Grand Prix de Denain a décidé de reporter l'épreuve", a indiqué l'organisation de la course dans un tweet précisant que "la date du report n'est pas encore actée". Le GP de Denain a été intégré l'an dernier dans l'UCI ProSeries, le deuxième niveau du cyclisme international. La précédente édition de cette course, se tenant depuis 2018 un peu moins d'un mois avant Paris-Roubaix (prévu cette année le 11 avril), avait été annulée sur décision de la préfecture du Nord en 2020, déjà en raison de la pandémie. Une série de reports de courses cyclistes ont été annoncées ces dernières semaines à cause de la crise sanitaire: en Espagne, le Challenge de Majorque puis le Tour d'Andalousie, prévus fin février ont été ajournés. Comme le Tour d'Algarve au Portugal. Hors d'Europe, le Tour Down Under et la Cadel Evans Great Ocean Race en Australie, le Tour de San Juan en Argentine, le Tour de Colombie, enfin le Saudi Tour et le Tour d'Oman au Moyen-Orient ont aussi fait les frais de la crise sanitaire. La saison en Europe doit commencer le 31 janvier en France par le GP "La Marseillaise".

R.S

CHAN-2021

Les deux Congo rejoignent le Cameroun et le Mali en quarts

Les affiches des deux premiers quarts de finale du Championnat d'Afrique des Nations de football sont connues : la RDC et le Congo ont validé lundi leur qualification dans le groupe B et défieront samedi le Cameroun et le Mali.



Yaoundé, la République démocratique du Congo a failli être tenue en échec par le Niger. Les Léopards ont ouvert le score en première période grâce à John's Kadima (27e), mais Mossi Issa Moussa leur a répliqué à la 73e minute. Masasi Obenza a finalement inscrit le but décisif pour la RDC dans le temps additionnel (90e+1), de quoi sceller la vic-

toire 2-1. Quant au Congo, dernier du groupe avant le coup d'envoi à Douala, son billet pour les quarts a été composé par Gautrand Ngouonimba, auteur du seul but du match contre la Libye à la 50e minute. Au classement du groupe B, la RDC termine à la première place avec sept points, devant son voisin occidental qui compte

quatre unités. Le Congo jouera samedi à 17h00 (16h00 GMT) contre le Mali, premier du groupe A, avant un duel entre la RDC et le pays hôte, le Cameroun, prévu à 20h00. La phase de groupes se poursuit aujourd'hui, avant les quarts de finales programmés samedi et dimanche.

R.S

DÉDIÉE AU FOOTBALL PROFESSIONNEL

La Fifa lance la première plateforme numérique

La fédération internationale de football (Fifa), a lancé lundi la première plateforme Panorama du football professionnel, proposant des informations et statistiques sur les joueurs, les joueuses, les clubs, les transferts et les compétitions majeures au sein des 211 associations membres, a-t-elle annoncé sur son site officiel.

Près de 130.000 footballeuses et footballeurs professionnels ainsi que 4 400 clubs professionnels ont été recensés dans le monde entier, "un projet dans la droite ligne de l'objectif de la Fifa visant à rendre le football véritablement mondial", précise la même source. Rassemblant des données issues d'un large éventail d'indicateurs de

performance clés qui reflètent la situation des clubs et des championnats du monde entier, ce nouvel outil offre une vue d'ensemble détaillée du football et de toutes ses composantes. "La plateforme Panorama du football professionnel de la Fifa a été créée pour toute la communauté du football afin de suivre la profes-

sionnalisation du football, dans la droite ligne de l'objectif stratégique de la Fifa visant à accompagner et promouvoir le développement du football sur toute la planète afin de rendre ce dernier véritablement mondial", souligne l'instance internationale.

"Au cours des prochaines semaines, toutes les associations membres seront invitées à rejoindre la plateforme, ce qui leur permettra de mettre à jour régulièrement leurs informations pour le football masculin et féminin". Enfin, la Fifa a dévoilé quelques "statistiques marquantes", représentant "un aperçu fascinant de la structure du football professionnel dans le monde.

"91% des associations membres disposent d'un système d'octroi de licences aux clubs. 65% des compétitions nationales de première division sont organisées par la fédération concernée. 54% des compétitions nationales se déroulent sous forme de championnat traditionnel avec matches aller-retour.

88% des organisateurs de compétition négocient la vente des droits TV sur une base collective".

R.S

ITALIE

Les instances sportives redoutent une mise au ban du CIO

Le Comité olympique italien (CONI) s'est alarmé lundi d'une éventuelle sanction contre le pays, dans le collimateur depuis deux ans du Comité international olympique (CIO) qui reproche au gouvernement de ne pas respecter l'autonomie de l'instance sportive.

A deux jours d'un comité exécutif du CIO, à Lausanne, où devrait être à nouveau discutée la situation italienne, le président du CONI Giovanni Malago, membre de l'instance olympique, a enjoint le gouvernement italien à prendre des dispositions législatives en urgence pour éviter une mise au ban du pays. Des mesures qui peuvent aller jusqu'à la suspension du CONI ainsi que l'exclusion de l'Italie des Jeux Olympiques et donc à l'obligation pour les athlètes azzurri de concourir sous un drapeau neu-

tre et sans leur hymne.

"On peut encore trouver une solution d'ici mercredi (aujourd'hui NDLR), il y a encore le temps", a assuré lundi M. Malago lors d'une audition parlementaire, en évoquant une "situation dramatique" pour le sport italien et en rappelant que le CIO demande un aménagement législatif depuis deux ans. Le CIO avait notamment mis en garde Rome à l'été 2019 face aux risques d'ingérence gouvernementale dans la gestion du CONI. L'instance dirigeante du sport mondial, très sourcilieuse sur l'indépendance des comités olympiques nationaux, un élément clé de sa Charte olympique, avait demandé à l'exécutif italien de remédier à plusieurs problèmes qui mettent en cause l'autonomie du comité italien.

L'origine du contentieux remonte à la fin 2018

quand l'agence gérant les salariés et les moyens, notamment financiers, du CONI, était devenue un organisme dépendant directement du gouvernement. Jusque là, cette agence était gérée directement par le comité olympique italien.

"Dans le cadre de ses fonctions, le CONI ne peut dépendre d'une société gouvernementale", a insisté M. Malago lundi lors de son audition devant des parlementaires.

Depuis la mise en garde de l'été 2019, le CIO a plusieurs fois alerté par courrier le gouvernement italien et le président du CIO Thomas Bach avait publiquement exprimé son inquiétude fin septembre, à l'occasion des Championnats du monde de cyclisme sur route à Imola.

R.S

HANDBALL / ALGÉRIE

Alain Portes poursuit son aventure avec les verts

L'entraîneur français de la sélection algérienne de handball, Alain Portes, a affiché lundi son envie "de poursuivre l'aventure" avec le Sept national, après sa participation au Mondial 2021 en Egypte (13-31 janvier), avec l'ambition de "construire et structurer une relève durable" pour le handball algérien.



"Quand je prends une équipe en main, mon idée est de construire et structurer un projet sportif. Pour l'instant, je me sens bien avec ce groupe et je compte poursuivre l'aventure avec l'Algérie", a déclaré le technicien à la télévision nationale.

"Cela va être dur de rattraper les années de sommeil du handball algérien, mais nous allons faire le maximum pour détecter des jeunes joueurs, qui assureront une relève durable pour le hand algérien", a-t-il ajouté.

La sélection algérienne a bouclé, dimanche, sa

participation au Mondial 2021, avec un bilan de cinq défaites, respectivement, face à l'Islande (24-39), le Portugal (19-26), la France (26-29), la Norvège (23-36) et la Suisse (24-27), contre une seule victoire devant le Maroc (24-23). Revenant sur les prestations de son équipe en terre égyptienne, Portes a estimé que ses joueurs ont été "pris de panique" lors du premier match face au Maroc, notamment, à cause du "manque de compétition", causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

"Heureusement, nous avons réussi à inverser la tendance en deuxième période pour arracher

la victoire, qui nous a permis de passer au tour principal", a-t-il dit. "Je pense que le match face à la France est notre match référence au Mondial. C'était un grand moment, les joueurs étaient respectifs, en appliquant les consignes sur le terrain", a-t-il ajouté.

A la tête de la barre technique nationale depuis un an et demi, Alain Portes, a réussi à hisser l'Algérie sur la troisième marche du podium de la CAN-2020, disputée en Tunisie, permettant aux Verts de renouer avec le Mondial après avoir raté les deux éditions 2017 et 2019.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 ALGÉRIENNE (MC ALGER)

Le contrat d'El-Moueden résilié à l'amiable

Le MC Alger a annoncé lundi avoir trouvé un accord avec le milieu offensif Abdallah El-Moueden, pour une résiliation du contrat à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué.

"La direction remercie le joueur pour tous les efforts consentis pendant la période passée au sein de l'équipe, ainsi

que pour son comportement exemplaire", a indiqué le "Doyen" sur sa page officielle Facebook.

Rarement utilisé depuis le début de la saison, El-Moueden (26 ans) compte deux passages au MCA, le premier à titre de prêt en provenance du Paradou AC en 2017, avant de revenir en 2019 du MC Oran, pour un contrat qui court jusqu'en juin

2021.

La résiliation du contrat du natif d'Oran intervient le premier jour de la période du mercato d'hiver exceptionnel, fixé du 25 au 31 janvier, pour les vingt clubs professionnels de la Ligue 1.

Sont concernés par cette mesure, les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étran-

gers, selon la réglementation en vigueur, concernant le nombre de joueurs étrangers par club.

Au terme de la 9e journée, le MCA occupe la deuxième place au classement avec 18 points, à quatre longueurs du leader l'ES Sétif, mais avec un match en moins à disputer en déplacement le 3 février prochain à Béchar face à la JS Saoura.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY-BALL

Lemouchi candidat à sa succession

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, a annoncé lundi sa décision de briguer un nouveau mandat à la tête de l'instance fédérale, dont les élections se dérouleront le 3 avril prochain.

"J'ai décidé de briguer un nouveau mandat, pour continuer le travail déjà entamé depuis mon élection à la tête de la FAVB. C'est vrai que je suis à mon deuxième mandat, mais j'avais rencontré quelques difficultés

lors de mon premier passage qui avaient porté un sérieux coup à la réalisation de mon programme", a indiqué Lemouchi à l'APS.

Mustapha Lemouchi avait été élu une première fois pour le mandat 2009-2012, avant d'être réélu pour un deuxième mandat (2017-2020). L'Assemblée générale ordinaire (AGO) se déroulera, quant à elle, le samedi 20 mars, et sera suivie par l'ouverture des candidatures, a souligné Mustapha Lemouchi.

Concernant le staff technique de la sélection nationale masculine, Lemouchi a indiqué que sa priorité ira à l'actuel sélectionneur Krime Bernaoui, arrivé en novembre 2019 en remplacement du Cubain Diago Izquierdo Raul, mais qui aurait affiché son désir de quitter le navire pour rejoindre le GS Pétroliers.

"Par souci de stabilité, ma priorité ira à Krime Bernaoui. J'ai déjà discuté avec lui, mais tout se décidera à l'issue de l'assemblée générale électorale. Je préfère le re-

lancer une fois réélu à la tête de la FAVB, si je le suis. Aucune échéance ne se profile encore à l'horizon pour l'équipe nationale, donc rien ne presse", a-t-il conclu.

La sélection algérienne masculine, après plusieurs mois d'inactivité, a bouclé vendredi son premier stage, consacré essentiellement à l'aspect physique, au Centre national de regroupement et de préparation à Souidania (Alger).

R.S

Brèves

JEUX MÉDITERRANÉENS 2022

Livraison du centre équestre Antar Ibn Cheddad en mars prochain

Les travaux de mise à niveau du centre équestre Antar Ibn Cheddad d'Es-Sénia, retenu pour abriter les épreuves de saut d'obstacles lors des Jeux méditerranéens 2022 à Oran, seront livrés en mars prochain, a-t-on appris lundi de Zohier Remili président du club hippique "Etrier oranias". Cette infrastructure sportive, a indiqué à l'APS M. Remili, a fait l'objet lundi d'une visite de trois jours à Oran du secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, Sbia Nassim, qui a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des travaux et à leur taux d'avancement "ayant enregistré dernièrement un rythme soutenu pour être réceptionnés très prochainement". Les travaux de réhabilitation de ce complexe équestre qui s'étend sur environ quatre hectares à Es-Sénia (Oran), dotés d'une enveloppe de plus de 350 millions DA, ont été lancés en décembre 2018, a-t-on rappelé.

WA TLEMEN (LIGUE 1)

Ibouzidene suspendu quatre matchs dont deux avec sursis

Le buteur du WA Tlemcen, Ibouzidene Djamel, exclu pour "comportement antisportif envers officiel" lors de la victoire en déplacement contre l'USM Bel-Abbès (3-2) vendredi en championnat, a été sanctionné de quatre matchs de suspension dont deux avec sursis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Ibouzidene devra en outre payer une amende de 40.000 DA. D'autre part, les joueurs Balegh Abou Sofiane (RC Relizane), Bahraoui Houssam (JSM Skikda), Mehaziz Houssam (ASO Chlef) et Bensaha Bilil (MC Alger) ont été éclopés chacun d'un match de suspension pour contestation de décision ou exclusion pour cumul de cartons. Ils devront également s'acquitter d'une amende de 30.000 DA chacun.

R.S

QUALIF. CAN-2021

Belmadi inspecte le stade Tchaker de Blida

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est enquis lundi de l'état du terrain du stade Mustapha-Tchaker (Blida) à moins de deux mois de la rencontre qu'abritera cette enceinte, face au Botswana, dans le cadre de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun-2021, a indiqué la FAF hier.

Belmadi était accompagné lors de cette visite d'inspection de ses adjoints, Aziz Bouras et Madjid Bougherra, ainsi que du coordinateur administratif Brahim Belyacine. Sur place, le Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida et le directeur de l'OPOW Mustapha-Tchaker, sans oublier le chargé du projet de renouvellement du gazon naturel, étaient à l'accueil pour donner toutes les explications nécessaires au sujet des différents travaux entrepris pour préparer le stade pour la prochaine date FIFA, du 22 au 30 mars 2021, précise la même source. Pour rappel, l'équipe nationale livrera un match en déplacement, à Lusaka face à la Zambie, puis accueillera le Botswana, pour les qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022, avant d'entamer, en juin, la campagne des éliminatoires pour le Mondial Qatar-2022.

La sélection algérienne avait composé son billet pour la CAN-2021 après le nul décroché à Harare face au Zimbabwe (2-2). Les champions d'Afrique en titre trônent en tête du groupe H avec 10 points.

R.S

MALI

Un gendarme tué dans l'attaque d'un poste de contrôle

Un gendarme a été tué lundi au Mali dans l'attaque d'un poste de contrôle par des hommes armés à Goundam, dans le nord du pays, ont indiqué des sources militaires. "Six hommes armés à bord d'un véhicule Toyota-Cruiser" ont "ouvert le feu" sur des éléments de la gendarmerie au check-point à l'entrée de la ville de Goundam, sur la route menant à Tombouctou, a indiqué une source sécuritaire. Après "quelques échanges de tirs", les "assaillants ont disparu", dit la même source, qui fait état d'un gendarme tué. La mort du gendarme a été confirmée par une autre source sécuritaire malienne. Les assaillants ont simulé une panne de leur véhicule aux abords du check-point puis l'ont poussé pour s'en approcher avant d'ouvrir le feu, a détaillé une source onusienne.

GUINÉE

10 ans de prison requis contre un opposant

Le parquet guinéen a requis lundi dix ans de prison ferme contre un opposant à un troisième mandat du président Alpha Condé, poursuivi pour "atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation et incitation à la révolte". Sidi Souleymane Ndiaye, le procureur de Dixinn, un quartier de la banlieue de Conakry, a également réclamé une amende de 300 millions de francs guinéens (27.000 euros environ) à l'encontre de Mamady Condé, plus connu en Guinée sous le nom de "Madic 100Frontière", un proche du principal opposant Cellou Dalein Diallo. Le jugement a été mis en délibéré au 8 février. Le procès s'était ouvert le 18 janvier. Mamady Condé, un jeune opposant et blogueur vivant alternativement en Guinée et au Canada, a été arrêté le 26 novembre 2020 et est depuis écroué à la prison civile de Conakry. Il est poursuivi pour "menaces, injures, atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, xénophobie, incitation à la révolte" après avoir publié des textes contre un troisième mandat d'Alpha Condé et des vidéos critiques contre le pouvoir.

CRISE EN CENTRAFRIQUE

Plus de 84.000 réfugiés dans les pays voisins

Plus de 84.000 personnes ont fui les violences et l'insécurité en République centrafricaine (RCA) pour se réfugier dans les pays voisins, a alerté, lundi, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). L'escalade de la violence en lien avec les élections présidentielles et législatives de décembre 2020 en RCA a provoqué un afflux croissant de réfugiés dans les pays frontaliers. En dix jours, près de 25.000 Centrafricains ont fui leur pays. La plupart de ces personnes sont parties en République démocratique du Congo (RDC), en traversant le fleuve Oubangui, où le nombre de réfugiés a atteint 74.000. "L'augmentation la plus rapide du nombre de nouveaux arrivants se situe dans les provinces du Bas Uélé et du Nord Oubangui de la RDC", a précisé le HCR dans son dernier bulletin humanitaire. Au total, 4.891 personnes sont arrivées au Cameroun, la plupart d'entre elles dans la ville frontalière de Garoua-Boulai. Par ailleurs, 4.858 personnes sont arrivées au Tchad et environ 388 autres en République du Congo. "Les frontières de la RCA avec le Tchad et le Cameroun restent officiellement fermées dans le cadre des restrictions de mouvement pour empêcher la propagation de Covid-19", relève le HCR. Le rapatriement librement consenti des réfugiés centrafricains après des années d'exil au Cameroun et en RDC avait repris en novembre 2020. Mais il est à présent temporairement interrompu.

TRAITÉ SUR L'ARSENAL NUCLÉAIRE
Les experts planchent sur une prolongation

La Russie et les Etats-Unis ont débuté le travail au niveau des experts pour une prolongation du Nouveau Traité sur la réduction des armes stratégiques (New START), a déclaré lundi la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova. "Tout ce que je peux dire c'est que les experts travaillent activement dans cette direction. C'est un travail concret et il a commencé", a déclaré Mme Zakharova lors d'un programme télévisé. A propos de l'avenir des relations entre les Etats-Unis et la Russie, la diplomate a réaffirmé que l'administration de Donald Trump n'avait fait que compliquer les relations entre Washington et Moscou, et qu'il était nécessaire de réparer ces relations dans de nombreux domaines. Lundi également, le Secrétaire du Conseil de sécurité russe Nikolai Patrouchev, et le Conseiller national à la sécurité des Etats-Unis, Jake Sullivan, se sont entretenus par téléphone pour discuter d'une prolongation du New START et de la coopération entre la Russie et les Etats-Unis



dans le domaine de la sécurité. Le New START, signé en 2010 entre Washington et Moscou, stipule les limites du nombre de têtes nucléaires et de vecteurs

stratégiques déployés par les deux pays, et peut être prolongé de cinq ans au maximum avec le consentement des deux signataires. Le New START, dernier

traité subsistant sur le contrôle des armements encore en vigueur entre les deux superpuissances nucléaires, doit expirer le 5 février.

PROCÉDURE DE DESTITUTION

Trump accusé d'"incitation à l'insurrection"

Pour sa deuxième procédure de destitution, l'ancien président Donald Trump, est accusé d'"incitation à l'insurrection", liée aux violences du Capitole du 6 janvier. Voici ce que dit l'acte d'accusation, qui sera remis lundi soir au Sénat par les démocrates de la Chambre des représentants: Donald Trump est accusé d'avoir incité ses partisans à se lancer à l'assaut du siège du Congrès le 6 janvier, pendant que les parlementaires certifiaient la victoire de son rival Joe Biden à la présidentielle. Les démocrates auteurs du texte assurent que, dans les mois précédant ces violences, Donald Trump a "de façon répétée, fait de fausses déclarations assurant que le résultat de l'élection présidentielle était le fruit

de fraudes massives et ne devrait ni être accepté par le peuple américain, ni certifié par des élus". L'acte d'accusation cite notamment un appel de Donald Trump, le 2 janvier à un républicain de Géorgie en charge des élections, lui demandant de "trouver" les bulletins de vote nécessaires pour annuler sa défaite. Le 6 janvier, le milliardaire républicain a ensuite fait des déclarations "qui, dans leur contexte ont encouragé - probablement abouti à -- une situation anarchique au Capitole". Donald Trump a "incité" la foule à interrompre le processus de certification des résultats, menacer le vice-président, des élus du Congrès et des policiers, entraînant la mort de plusieurs personnes, détaille ce texte, voté à la Chambre, le 13 janvier.

COLOMBIE

Arrestation d'un ex-chef paramilitaire déporté des Etats-Unis

L'ex-chef paramilitaire Hernan Giraldo, poursuivi en Colombie pour de multiples massacres, disparitions et viols, a été arrêté lundi à l'aéroport de Bogota après avoir été déporté des Etats-Unis, où il était emprisonné pour trafic de drogue, ont annoncé les autorités. "Hernan Giraldo Serna, qui est connu (...) sous l'alias de +El Señor de la Sierra+, vient d'atterrir en Colombie", a indiqué le service des migrations colombien à la presse. Surnommé également "El Patron", ce redouté chef paramilitaire, aujourd'hui âgé de 72 ans, a été l'un des leaders des milices d'extrême droite qui ont féroce ment combattu les guérillas de gauche en Colombie, jusqu'à leur démobilisation en 2006. Hernan Giraldo fait l'objet de plus de 40 mandats d'arrêt pour de graves crimes commis sous son commandement par le Bloc Tayrona des milices d'Autodéfense unies de Colombie (AUC), qui opérait dans le nord du pays, selon la même source. Il faisait régner la terreur dans le département du Magdalena, où s'élève l'imposant massif montagneux de la Sierra Nevada de Santa Marta, qui culmine à plus de 5.000 m d'altitude sur la côte des Caraïbes et où abondaient les narcoproductions. En 2008, l'ex-chef paramilitaire avait été extradé aux Etats-Unis, où il a passé douze ans en prison pour conspiration en vue de produire et distribuer de la cocaïne.

PAYS-BAS

Deuxième nuit d'émeutes après l'imposition d'un couvre-feu

Plusieurs villes des Pays-Bas étaient le théâtre d'émeutes lundi soir, pour la deuxième nuit consécutive, après l'imposition ce week-end d'un couvre-feu afin de lutter contre la pandémie. Des affrontements ont opposé la police anti-émeute à des groupes de protestataires à Amsterdam ainsi que dans la ville portuaire de Rotterdam, où des vitrines de magasins ont été brisées et leurs marchandises pillées. Amersfoort (est), la petite ville de Geleen (Sud), près de Maastricht, La Haye ou encore Den Bosch ont aussi été secouées par des

émeutes, ont rapporté la police et des médias. Plus de 70 personnes avaient été arrêtées à 22H00 GMT, selon la télévision publique néerlandaise NOS. "Une confrontation est en cours entre la police anti-émeutes et des jeunes qui leur lancent des feux d'artifice", avait indiqué un peu plus tôt dans un tweet la police de Geleen. A Rotterdam, la police a fait usage d'un canon à eau après un affrontement avec les protestataires, a rapporté la chaîne de télévision NOS. Le maire de Rotterdam, Ahmed Aboutaleb, a pris un décret autorisant la police à multiplier

les arrestations. "Des arrestations ont eu lieu", a indiqué la mairie de Rotterdam dans un tweet. "Il est instamment demandé de quitter les lieux". Lundi soir, les maires de plusieurs villes du pays ont annoncé qu'ils allaient instaurer des mesures d'urgence pour tenter d'empêcher de nouveaux troubles. Plus tôt dans la journée, le premier ministre Mark Rutte a condamné "la violence criminelle" des premières émeutes, qui ont eu lieu dimanche, estimant qu'il s'agissait "des pires émeutes en quarante ans".

ETATS-UNIS

Donald Trump officiellement accusé "incitation à l'insurrection"

Le Sénat américain a officiellement reçu l'acte d'accusation contre l'ex-président Donald Trump pour "incitation à l'insurrection", transmis lundi soir par des élus de la Chambre des représentants, alors que le procès de l'ex locataire de la maison blanche est prévu pour le 9 février, rapportent les médias.

Les démocrates ont transmis lundi au Sénat l'acte d'accusation de Donald Trump, marquant l'ouverture officielle de son procès historique en destitution pour "incitation à l'insurrection" dans les violences meurtrières perpétrées par ses partisans, le 6 janvier, au Capitole.

Hier, le Sénat devait convoquer officiellement l'ex-président américain pour ce procès, qui ne démarraera toutefois que le 9 février.

Donald Trump est le premier président des Etats-Unis à tomber deux fois sous le coup d'un "impeachment" et sera le premier à être jugé après avoir quitté la Maison Blanche. Jamie Raskin, le chef des neuf "procureurs", élus désignés par la présidente démocrate de la Chambre des représentants Nancy Pelosi, a lu l'acte d'accusation pour "incitation à l'insurrection" dans l'hémicycle du Sénat. "Donald John Trump" a incité "à la violence" et "gravement mis en danger la sécurité des Etats-Unis et de ses institutions", a déclaré l'élue démocrate, en citant notamment ses "fausses déclarations" niant la victoire de son rival Joe Biden lors de la présidentielle de novembre. D'après CNN, le procès ne sera pas présidé par le juge en chef de la Cour suprême, John Roberts comme la première fois, car Donald Trump n'est plus en fonction. Cette responsabilité reviendrait plutôt à celui qu'on appelle le président "pro tempore" du sénat, c'est à dire le doyen des sénateurs de la majorité, Patrick Leahy.

Trump est accusé d'avoir incité ses partisans à se lancer à l'assaut du siège du Congrès pendant que les parlementaires certifiaient la victoire du démocrate. "Vous ne reprendrez jamais notre pays en étant faibles. Vous devez montrer de la force et vous devez être forts", avait-il lancé aux manifestants peu avant l'attaque du Capitole, qui a fait cinq morts. Selon des sources du Washington Post, les responsables de la mise en accusation, qui sera menée par le représentant Jamie Raskin, entendent construire leur dossier autour des paroles de Donald Trump, tant avant l'attaque du 6 janvier que lors du rassemblement et autour de l'interprétation de ses propos. L'équipe passerait ainsi au crible



des centaines d'heures de preuves, notamment des séquences vidéos extraites du réseau social de droite Parler et d'autres sites fréquentés par des pro-Trump, pour établir une chronologie précise des événements, précisent les mêmes sources. Les démocrates contrôlent désormais le Congrès. Mais leur majorité est extrêmement fragile au Sénat : ils occupent 50 sièges contre 50 pour les républicains.

En cas d'égalité parfaite dans un vote, la vice-présidente Kamala Harris a le pouvoir de faire pencher la balance du côté démocrate. Mais ils auront besoin de 67 voix pour condamner Donald Trump. Un objectif qui semble difficile à atteindre, même si le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, n'a pas exclu de voter pour sa condamnation.

R.I

YÉMEN

Washington suspend ses sanctions contre le mouvement Ansarullah

Le gouvernement américain de Joe Biden a suspendu lundi pour un mois ses sanctions visant les transactions avec le mouvement Ansarullah (Houthis) du Yémen, le temps de réexaminer leur classement comme groupe "terroriste" contesté par les organisations humanitaires.

Dans un document officiel, le Trésor américain déclare que toutes les transactions avec le groupe rebelle seront autorisées jusqu'au 26 février.

Cette décision ne permet pas de débloquer des fonds déjà gélés avant son entrée en vigueur. L'ancien chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a annoncé dans les tout derniers jours du mandat de Donald Trump l'inscription des Houthis sur la liste noire des organisations "terroristes".

Cette mesure est entrée en vigueur la semaine dernière à la veille de l'entrée en fonctions du président Biden. Elle implique des sanctions contre toute personne ou entité réalisant des transactions avec les Houthis. Malgré de vagues dérogations pour raisons humanitaires, l'ONU et plusieurs autres organisations internationales ont dénoncé cette mesure en estimant qu'elle risquait de bloquer l'acheminement de l'aide dans les zones sous contrôle rebelle. Le futur secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, nommé par Joe Biden, s'était engagé la semaine dernière à "réexaminer immédiatement" le classement comme "organisation terroriste", pour faire en sorte de ne pas "entraver l'acheminement de l'aide humanitaire". Les organisations humanitaires plaident

qu'elles n'ont pas d'autre choix que de traiter avec les "Houthis" pour atteindre la population des territoires qu'ils contrôlent, y compris la capitale, Sanaa. Le conflit au Yémen oppose depuis six ans le mouvement Ansarullah (Houthis), soutenus par l'Iran, aux forces loyales au gouvernement, appuyées depuis 2015 par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite. Sous l'administration Trump, les Etats-Unis ont apporté un soutien appuyé à la coalition saoudienne, auquel le nouveau gouvernement américain entend aussi mettre fin. La guerre a provoqué, selon l'ONU, la pire crise humanitaire en cours dans le monde, faisant des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

R.I

HAUT CONSEIL D'ETAT LIBYEN

40 membres rejettent l'approche des quotas

Quarante (40) membres du Haut Conseil d'Etat libyen ont rejeté, lundi, dans une déclaration conjointe, la logique des quotas régionaux, dans l'assignation des postes de souveraineté, approuvée au terme de la réunion de Bouznika au Maroc. Les membres du Haut Conseil d'Etat libyen ont appelé dans un communiqué la Mission d'appui des Nations-Unies en Libye (Manul), les parties locales et internationales à respecter la déclaration constitutionnelle, ses amendements et résolutions judiciaires", ajoutant que les deux délégations libyennes présentes à Bouznika avaient été désignées pour parvenir à une

"vision commune mais pas pour prendre des décisions finales sans renvoyer aux conseils et tenir sessions pour approuver ou désapprouver les accords". Ils ont également exhorté la Manul à mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu, à retirer les mercenaires étrangers, à rouvrir les routes et à faciliter le retour des personnes déplacées de force dans leurs foyers", note la déclaration. Selon les conclusions de cette réunion clôturée samedi à Bouznika, la région de Tripoli (l'ouest) assumerait les fonctions de procureur général, du Bureau des comptes et du Haut-commissariat aux élections, Fezzan (Sud) a obtenu la

Cour suprême, et la Commission anti-corruption, tandis que la Cyrénaïque (Barka- l'Est) obtient la Banque centrale et l'Autorité de contrôle administratif.

Lundi, la Haute Cour de justice de la Libye a rejeté les conclusions émanant de la réunion de Bouznika, basées notamment sur une "logique de quotas régionaux", mettant en garde contre toute "atteinte au statut du pouvoir judiciaire". Dans un communiqué relayé par des médias libyens, la Haute Cour se démarque de ce qu'elle qualifie de "logique de quotas régionaux" concernant les postes de souveraineté, en particulier ceux de la commission électorale, de la Banque

centrale ou de la commission anti-corruption, et ceux liés au travail du pouvoir judiciaire et à leur répartition dans les régions spécifiques, en insistant sur le critère de compétence pour la répartition des postes. La juridiction a déclaré, qu' "elle n'accepterait pas les résultats des réunions de Bouznika concernant la mise en œuvre de quotas pour l'institution judiciaire, étant donné que la décision ne résultait pas d'un organe constitutionnel élu", notant que "ce qui s'est passé dans la ville marocaine de Bouznika est "une tentative de porter un coup à la cohérence de l'autorité judiciaire à l'est, à l'ouest et au sud".

R.I

MAROC

Des craintes sur le sort des détenus du Hirak rifain

Les craintes des familles des détenus du Hirak rifain, transférés vers d'autres établissements pénitentiaires, se sont accentuées face à la poursuite des représailles exercées par la Délégation générale à l'administration pénitentiaire. A ce propos, l'Association Thafra pour la fidélité et la solidarité avec les familles des détenus rifains du Hirak a haussé le ton, dans un communiqué, contre les autorités marocaines, alertant sur "les pratiques auxquelles s'adonnent les administrations pénitentiaires qui ne cessent d'avancer des accusations à l'emporte-pièce pour tenter de couvrir ses représailles et justifier ses simulacres de procès".

Des médias locaux ont relayé lundi le communiqué de l'Association décréditant les justifications du transfert des six détenus à la prison Tanger II, les prétendues "messages chiffrés" et "l'irrespect exprimé vis-à-vis des institutions de l'Etat". Les messages des activistes du hirak rifain "sont on ne peut plus clairs, sauf pour les adeptes des théories de complot", fait ressortir la même source.

La semaine dernière, Samir Ighid et Zakaria Adahchour, Nabil Ahamijk, Mohamed Haki ont été transférés vers d'autres établissements carcéraux, tandis que le sort de Mohamed Djaloul et Nasser Zelfazi reste toujours inconnu. Il s'agit, pour l'Association, de procédures traduisant un état d'âme de vengeance axée sur la torture psychique des détenus et de leurs familles.

Thafra a défilé la délégation de "révéler les prétendus messages chiffrés ainsi que la nature des revendications, n'ayant soi-disant aucun lien avec les conditions de détention, soulevées par les détenus".

A noter que les familles des détenus exigent la libération de leurs enfants, proclamant leur innocence et affichant leur conviction de mener un dialogue sérieux et responsable pour parvenir à une solution définitive.

Afin d'éviter toute éventuelle complication suite aux grèves de la faim observées par les détenus, l'Association Thafra a demandé à la Délégation pénitentiaire de revenir immédiatement sur sa décision de transfert.

De même qu'elle a imputé la responsabilité au Conseil marocain des droits de l'Homme, censé suivre de près la situation des détenus, voire intervenir pour révéler leur nouveau site de détention et assurer leur droit à la vie et à la santé. Les familles des détenus sollicitent, ainsi, l'aide de tous ceux qui font montre de volonté de mettre un terme à la détention politique au Maroc pour agir dans l'urgence en vue de sauver la vie des six prisonniers et finir avec les poursuites à l'encontre des détenus du Hirak rifain, dont Djawad Amghar, récemment détenu, en grève de la faim depuis mercredi dernier, et resté depuis sans nouvelles.

L'Association a, enfin, exhorté l'Etat à libérer l'ensemble des détenus rifains du hirak, innocents des accusations portées contre eux, pour l'unique tort d'avoir affiché leur attachement à la justice et rejeté les pratiques exercées dans leur région, poussant les jeunes à risquer leur vie en mer.

Un groupe des enfants de la région du Rif, parmi eux d'anciens détenus du Hirak, a rejoint, le 18 janvier courant, le territoire espagnol, en quête d'une vie décente où leur dignité et humanité seront respectées.

R.I

TRAITEMENT
EXPÉRIMENTAL

Un gorille traité aux anticorps a guéri du Covid-19

Un gorille âgé contaminé par le coronavirus a été soigné grâce à un traitement expérimental à base d'anticorps de synthèse, a annoncé lundi le zoo de San Diego, en Californie. Winston, un gorille des plaines occidentales âgé de 48 ans, avait été testé positif comme plusieurs autres primates le 11 janvier, lors d'une analyse de matière fécale.

Il était le premier cas de transmission naturelle du Covid-19 aux grands singes, et aurait été contaminé par un salarié asymptomatique, qui portait pourtant des gants.

"Le groupe a été infecté par un nouveau variant, très contagieux, du coronavirus qui a été récemment identifié en Californie", a expliqué dans un communiqué le San Diego Zoo Global, l'association gérante du zoo. Plusieurs gorilles ont ainsi montré des symptômes de toux légère, de nez bouché ou qui coule et des épisodes de léthargie.

En raison de son âge avancé et de sa santé précaire, Winston a été examiné sous anesthésie. Souffrant de pneumonie et d'une maladie du cœur, il a été traité avec un cocktail de médicaments pour le cœur, d'antibiotiques et d'anticorps "monoclonaux".

Ces anticorps fabriqués en laboratoire et injectés par intraveineuse imitent le fonctionnement du système immunitaire après la contamination par le coronavirus.

Le traitement à base d'anticorps "monoclonaux" a été approuvé en novembre aux États-Unis, où il avait été utilisé de façon expérimentale dès octobre pour soigner l'ancien président Donald Trump. Winston a reçu un traitement non utilisable sur les humains, a souligné le zoo.

L'équipe de soignants-animaliers "pense que les anticorps peuvent avoir contribué à sa capacité à surmonter" la maladie, a-t-il ajouté. Les grands singes sont connus pour être sensibles aux virus humains comme la grippe ou la varicelle, en raison de la proximité entre les deux espèces. Homme et chimpanzé ont ainsi 98% de leur ADN en commun.

Winston, un mâle dominant dont l'espèce est classée en danger de disparition, était arrivé à San Diego en 1984 et fêtera ses 49 ans le 20 février. Il est considéré comme l'un des plus vieux pensionnaires d'un zoo. San Diego Zoo Global examine maintenant la possibilité de vacciner d'autres animaux avec un traitement basé sur une version synthétique de la protéine de surface du virus, destiné à l'usage animal. Les animaux, sauvages ou en captivité, sont régulièrement vaccinés contre un grand nombre de maladies.

NATURE

Pourquoi il n'existe pas d'animal à trois pattes

Les scientifiques n'ont connaissance d'aucun animal se mouvant avec trois pattes, autant dans la faune actuelle que dans les archives fossiles. Pourtant, l'idée n'est pas si farfelue.

Les scientifiques n'ont connaissance d'aucun animal se mouvant avec trois pattes, autant dans la faune actuelle que dans les archives fossiles. Pourtant, l'idée n'est pas si farfelue.

La corneille ou corbeau à trois pattes est une créature mythologique asiatique. Présente dans plusieurs folklores sous le nom de "san-zuwu" (Chine) ou encore "yata-gara" (Japon), elle est l'un des symboles des dieux. D'autres personnages à trois membres sont aussi sûrement sortis des cerveaux d'auteurs de science-fiction. Mais ils restent purement imaginaires. Car dans la nature, aucun animal connu à ce jour n'est né avec une troisième jambe / patte. "Et pourquoi pas ?", s'interroge Tracy Thomson, étudiant diplômé du Département des sciences de la Terre et des planètes de l'université de Californie à Davis (États-Unis). Dans un essai, publié dans BioEssays en 2019 et dénommé "La locomotion à trois pattes et les contraintes relatives au nombre de membres", il s'est penché sur la non-existence des "tripèdes", en opposition aux bipèdes — comme les humains — et quadrupèdes.

Un phénotype inédit
L'idée lui est venue lors d'un cours sur l'évolution. Il lui est alors demandé de proposer un "phénotype inédit", c'est-à-dire un animal ou une plante qui n'existe pas (et ne peut exister). L'ancien étudiant observe alors que de nombreux animaux usent d'un troisième membre pour se détendre. Par exemple, les suricates se reposent sur leur queue afin de pouvoir rester en appui sur leurs pattes arrière. Les pics utilisent quant à eux les plumes de leur queue, pour s'équilibrer sur les troncs d'arbre.



Mais ce troisième membre ou "tripédis" ne demande, aussi bien pour les suricates que pour les pics, aucune énergie. Au contraire, se tenir debout nécessite un travail musculaire et des pieds (relativement) grands pour maintenir son équilibre, note Tracy Thomson. Les véritables mouvements à "trois branches" sont donc moins fréquents. Ils existent, pourtant. Les insectes, avec leurs six pattes, les déplacent par groupe de trois : deux pattes d'un côté, l'une de l'autre. C'est ce qui est appelé une "allure tripode". Les singes se servent aussi particulièrement leur queue, alors qu'ils disposent de quatre membres. Les perroquets manient leur bec comme poignée

supplémentaire. Les kangourous, quant à eux handicapés par leurs très longs pieds, recourent à leur forte queue pour balancer leurs extrémités de Hobbit d'avant en arrière quand ils brouettent.

Une symétrie liée à l'évolution
Ces différents exemples suggèrent que ces contraintes physiques n'empêcheraient pas un être vivant d'être fonctionnel. Alors pourquoi n'y a-t-il pas d'animal à trois pattes ? La réponse se trouve très loin en arrière sur l'échelle de l'évolution. "Presque tous les animaux sont bilatéraux", introduit-il. Cela veut dire qu'ils possèdent un côté droit et un côté gauche quasi-identiques. Les membres vont donc par paires.

Ce code génétique aurait été inscrit dans notre ADN très tôt, "peut-être avant même que les annexes telles que les jambes, les palmes ou les nageoires aient évolué". Or une fois la symétrie bilatérale acquise, il était alors difficile de faire marche arrière. Surtout qu'elle est optimale pour courir, une capacité essentielle pour la prédation ou la fuite. "Ce type d'expérience de pensée est utile pour développer nos idées sur l'évolution, assure Tracy Thomson. Si nous essayons de comprendre [cette dernière] en tant que processus, nous devons comprendre ce qu'elle peut et ne peut pas faire." Qui sait, peut-être que les tripèdes ont évolué sur d'autres planètes lointaines ?

ASTROPHYSIQUE

Nous pourrions nous installer dans la ceinture d'astéroïdes d'ici 15 ans

Est-ce si abandonner l'idée d'une crémaillère sur la planète rouge pour celle d'un immense logement spatial en plein milieu de la ceinture d'astéroïdes ? L'hypothèse est moins abracadabrante qu'on ne pourrait le penser. Pour le moment, tous les espoirs d'une nouvelle maison extraterrestre pour l'humanité reposent sur notre proche planète rouge, avec son cycle jour / nuit de 24 heures, son atmosphère riche en CO2 et la possible présence d'eau en son sein. Mais dans un article de la base de données arXiv, publié le 6 janvier 2021, l'astrophysicien Pekka Janhunen de l'Institut météorologique de Helsinki (Finlande) suggère une autre proposition, digne d'un scénario de science-fiction : construire un méga-satellite en orbite autour de Cérès, seule planète naine située dans la ceinture d'astéroïdes de notre Système solaire, entre Mars et Jupiter.

Un véritable "cylindre O'Neil"

Dans l'article — qui n'a pas encore été évalué par d'autres scientifiques — Pekka Janhunen décrit sa vision de cet habitat flottant gargantuesque : des milliers d'engins spatiaux cylindriques, tous reliés entre eux dans un cadre en forme de

disque. Ces "maisons" pourraient accueillir 57.000 personnes dans une atmosphère artificielle. La gravité serait même semblable à celle de la Terre, grâce à la force centrifuge créée par la rotation. D'après l'astrophysicien, ce mode de vie orbital permettrait de pallier certaines problématiques liées à une colonisation martienne, notamment l'impact néfaste sur la santé d'une faible gravité (un dixième de celle de la Terre). "Je crains que les enfants sur une colonie martienne ne deviennent des adultes en bonne santé (en termes de muscles et d'os) en raison de la gravité martienne trop faible", explique-t-il à Live Science.

"Une expansion presque illimitée"

Ainsi, l'alternative proposée par Pekka Janhunen est la construction d'un monde de disques autour de Cérès. Sa distance moyenne est comparable à celle de Mars, et la planète naine est surtout riche en azote, élément indispensable pour constituer l'atmosphère de la colonie en orbite. Les "colons spatiaux" pourront donc aller piocher les matières premières de Cérès pour les remonter directement vers leurs cabines en orbite. Par ailleurs, "la superficie de Mars est plus petite que celle

de la Terre et, par conséquent, elle ne peut pas fournir de place pour une croissance démographique et économique significative", tandis qu'avec le "cylindre O'Neil" de Cérès, de nouvelles pièces pourraient être indéfiniment rajoutées sur les bords, permettant une expansion presque illimitée, continue-t-il.

Plausible à plus ou moins long terme

Selon Manasvi Lingam, professeur assistant d'astrobiologie à l'Institut technologique de Floride (États-Unis) étudiant l'habitabilité des planètes, cette hypothèse qui peut sembler quelque peu fantasmagorique présente finalement une "alternative plausible" à la colonisation de la surface de Mars ou de la Lune. Avec toutefois quelques limites, comme elle le précise à Live Science.

Tout d'abord, il n'est aucunement précisé dans le document comment la colonie pourrait se fournir en phosphore, élément pourtant essentiel à la vie. Technologiquement, nous ne serions pas ailleurs pas encore prêts pour un projet de la sorte. Mais Pekka Janhunen est plus optimiste. D'après lui, les premiers colons humains pourraient commencer à se rendre à Cérès d'ici les quinze prochaines années.

CILS XXL comment s'offrir un regard de stars

Comme les cheveux, les cils sont soumis à un cycle de vie. Il est possible d'allonger un peu leur période de pousse et de diminuer leur phase de sommeil grâce à des soins dédiés.

Appliquer quotidiennement en cure de trois mois, ils se posent avant le maquillage, ou le soir, sur cils démaquillés. A base de prostaglandine ou d'acides aminés, ils sont aussi enrichis en provitamine B5, ce qui évite la chute due aux frottements. A savoir : ils peuvent être utilisés sans risque toute l'année si vous le souhaitez.

Oser les faux-cils

Si vous avez du mal à les poser, il est temps d'opter pour une version magnétique. Fixés sur vos propres cils grâce à des aimants, ils ne bougent pas de la journée. Il ne reste plus qu'à les surligner d'un trait de liner, pour camoufler l'artifice.

Démaquiller en douceur

Oubliez le coton, préférez les doigts, sur lesquels vous aurez déposé une huile démaquillante. Massez par mouvements doux de la racine à la pointe. Cela vous évitera d'arracher les cils.

Allonger par effet d'optique

Offrez-vous des cils plus longs en trompe l'œil grâce aux mascaras. Choisissez-les dotés d'une brosse fine et à la formule fluide, afin qu'ils

donnent l'impression de cils étirés. Appliquez-les en racine, et déroulez la brosse comme si vous cherchiez à faire un brushing. Étirez les cils extérieurs vers les tempes, pour un regard en éventail. Un conseil : préférez toujours le noir, voire l'ultra-noir, qui a tendance à densifier les cils jusqu'à la pointe, mais évitez la couleur. En finition, vous pouvez séparer vos cils avec un petit peigne, pour les étirer encore plus.

Alléger des cils inférieurs

Évitez d'appliquer du mascara sur ces petits cils. Cela peut creuser les traits et accentuer les cernes. Laissez-les nus, c'est plus sûr, et cela met davantage en valeur les cils supérieurs.

Jouer avec les courbes

Pour donner l'illusion de cils regalbés, créez un joli mouvement. Bien connu des maquilleurs, le recourbe-cils est l'allié idéal. Utilisez-le toujours sur cils parfaitement démaquillés, afin d'éviter la casse. Pincez la frange de cils en racines, patientez 30 secondes, le temps que le mouvement s'imprime, puis passez au maquillage. Lorsque vous posez votre mascara, insistez bien sur la naissance des cils, et maintenez votre brosse pendant quelques secondes

en racines. Autre astuce : lorsque votre mascara est encore humide, appuyez avec la pulpe des doigts sur la racine de cils.

Crayonner la racine

Donnez l'illusion de cils plus fournis en étoffant leur racine. Avec un crayon noir, gris ou brun, tracez un trait le long de la paupière, ou dessinez des pointillés. Coup de bluff garanti.

Associer les couleurs

Jouez avec les teintes pour donner de la profondeur au regard. Posez du noir en racine et du marine sur la pointe. Ou du noir sur toute la frange de cils et du brun juste sur les cils extérieurs.

Gagner en volume

Boostez la densité de vos cils en trichant avec un mascara étoffant. Préférez-le doté d'une brosse touffue et dont la formule est plutôt épaisse. Multipliez les couches pour un effet optimal. Le bon geste : une application en zigzag, ce qui permet que le produit se dépose cil à cil et le gaine parfaitement. Si vous avez envie d'un volume encore plus intense, posez au préalable une base. Elle soigne les cils tout en optimisant l'effet du mascara.



Comment choisir son correcteur selon la couleur de ses cernes?



Parce qu'ils sont souvent difficiles à camoufler, les cernes bleus, verts ou encore violets peuvent rapidement empoisonner votre vie de beautyista. Et pour leur dire "bye bye", il existe mieux que l'anti-cernes : il y a le correcteur ! Mais quelle teinte choisir en fonction de la couleur de son cerne. Avec ces quelques conseils, vos cernes ne seront plus un problème dans votre routine make-up !

Comment choisir son correcteur selon la couleur de ses cernes

Face à la pléiade de correcteurs en vente sur le marché, il est facile de se retrouver perdu. Mais heureusement pour nous, il n'est pas très compliqué de trouver le correcteur qui correspond parfaitement à ses besoins. Et pour cela, il suffit de connaître les principes de la colorimétrie, qui vous permettront de savoir quelle teinte utiliser pour neutraliser la couleur de vos cernes. Les cernes tirant vers le foncé sont les plus difficiles à camoufler car ils sont parfois très pigmentés. Les correcteurs jaune et abricot deviendront vos nouveaux meilleurs amis puisque ces teintes colorées neutralisent les nuances sombres. Toutefois, si vous avez un teint clair, préférez un correcteur rosé qui mettra davantage votre visage en valeur.

Si j'ai des cernes bleus ou verts, j'utilise un correcteur orange
Le rouge orangé sera votre allié pour camoufler des cernes qui tirent vers le bleu ou le vert, puisque ces teintes se neutralisent entre elles. Et pour vous éviter d'ajouter un produit à votre vanity qui débordent déjà assez, n'hésitez pas à utiliser votre lipstick de couleur rouge qui sera parfait en guise de correcteur, à condition qu'il soit crémeux (parce qu'un mat sera plus tenace à estomper en-dessous de l'œil).

Après avoir appliqué l'anti-cernes !
Après avoir appliqué et estompé votre correcteur, n'oubliez pas d'utiliser également un anti-cernes. Pour ce faire, veillez à le choisir en demi-ton, voire un ton en-dessous de la teinte de votre fond de teint selon vos préférences. De cette façon, l'anti-cernes va illuminer votre regard qui paraîtra plus vif et réveillé.

Meilleure éponge à maquillage : les bons modèles à utiliser

C'est l'accessoire indispensable pour appliquer ou enlever le maquillage ! Les éponges de maquillage font partie de la trousse de toute beautyista qui se respecte. Éponge maquillage blender Les professionnels l'ont adoptée depuis longtemps, mais au quotidien, nous n'appliquons pas toutes notre fond de teint, notre anti-cernes ou encore notre crème de jour teintée avec une éponge à

maquillage. Et pourtant ! Ce petit accessoire possède de nombreux atouts pour un résultat parfait et une finition des plus soignées. Parmi ces avantages, notons le fait que l'éponge à maquillage, contrairement aux doigts sur lesquels la crème fond, absorbe le maquillage pour le diffuser ensuite de façon plus ou moins homogène selon l'éponge utilisée. Autre point important à mettre au bénéfice de cette éponge cos-

métique : elle permet un résultat digne des plus grands maquilleurs, grâce à un étalement subtil, léger et contrôlé en fonction des zones du visage ou du corps ; certains endroits ayant en effet besoin d'être davantage ciblés que d'autres. Par ailleurs, l'éponge à maquillage permet d'accéder à des zones pas toujours évidentes à maquiller, à l'image du contour de l'œil ou encore des ailes du nez. Reste à bien choisir son

éponge à maquillage, en tenant compte de ses besoins (quotidiens ou occasionnels), de son budget et de ses attentes. Il existe différents modèles d'éponge, parmi lesquelles les classiques éponges en mousse, auxquelles on peut cependant reprocher leur fort caractère absorbant et un rendu pas toujours très net. Les éponges à maquillage en latex ou double face présentent quant à elles un véritable intérêt.

COIFFURE

Coloration : 10 couleurs de cheveux à éviter après 50 ans

Coloration : 10 couleurs de cheveux à éviter après 50 ans Pour rafraîchir notre look ou masquer nos cheveux blancs, nous sommes nombreuses à nous laisser tenter par une nouvelle couleur de cheveux. Mais attention, certaines nuances peuvent vieillir ou ternir le teint.

Évitez les colorations foncées

C'est le faux-pas capillaire numéro 1 : opter pour une nuance trop foncée. Passé 50 ans, les couleurs sombres accentuent et durcissent les traits du visage. Elles peuvent

même vous donner un air triste et maladif. Alors tournez-vous plutôt vers des teintes claires, qui adoucissent et apportent de la lumière. Comment savoir si la teinte choisie pour ma coloration est trop foncée ? Fiez-vous à vos sourcils. La couleur de vos cheveux ne doit pas être plus sombre que celle de vos sourcils.

Maîtrisez les reflets

Attention à ne pas vous tromper sur le choix du reflet de la coloration, il est déterminant. S'il faut bien sûr avant tout se baser sur votre carna-

tion, sachez qu'après 50 ans, on vous conseillera d'opter pour des reflets chauds plutôt que froids. En effet, les blonds polaire, cendré, ou encore les marron foncés peuvent ternir votre teint. Pour donner un coup de jeune, choisissez au contraire des nuances chaudes comme le doré, le miel ou encore le cuivré.

Bannissez les excentricités

La clé d'une coloration réussie à 50 ans ? Le naturel. Oubliez donc les reflets roses, bleus ou encore orange et préférez des nuances qui s'adapt-



teront à votre carnation et votre couleur d'yeux. Même conseil en matière de technique de coloration. Préférez les balayages discrets qui

se fondent dans votre chevelure, aux colorations façon "tie and dye" (cheveux bicolores) qui manquent de naturel.

TÉLÉ

TF1 Doc



21h05

Lorenzo conseille à Julia, qui ne trouve jamais le bon moment, de rappeler à Andrea la nature de leur relation.

CANAL+ Brothers in Arms



21h07

Callahan, policier, s'occupe de façon juste mais parfois brusque de son frère, Teddy, par tous leurs amis.

NPJ Blacklist



La Task Force poursuit un certain Alistair Pitt qui a fait fortune en jouant les médiateurs auprès de grandes familles mafieuses.

C STAR Froide vengeance



21h00

Frank a passé près de vingt ans derrière les barreaux pour un crime qu'il n'a pas commis.

VISION



Disparition inquiétante

france•2 21h05



Marié, deux enfants, un petit pavillon, Tony coche toutes les cases du bonheur de carte postale.

Recherche appartement ou maison



21h05

Sylvie et Philippe souhaitent acheter un petit appartement parisien avec un jardin.

Mission : Impossible, protocole fantôme



21h05

L'agent Hanaway est abattu par la tueuse Sabine Moreau. Dans une prison moscovite, des agents libèrent Ethan Hunt, qui avait volontairement disparu.

Jennifer Lopez : la star révèle ce que la thérapie lui a apporté



Depuis la sortie de son premier album en 1999, Jennifer Lopez est l'une des chanteuses les plus appréciées à travers le monde. Si la star semble sûre d'elle, elle a longtemps été emprise de doutes et a mis plus de trente ans avant de s'aimer pleinement.

Maman de deux jumeaux de 12 ans, la chanteuse a détaillé dans un entretien ces propos en ajoutant : "Je dis toujours : 'Pourquoi n'apprennent-ils pas aux enfants dès leur plus jeune âge à s'aimer eux-mêmes ?' Dans un cours ou d'une autre manière !" Sensible, Jennifer Lopez a révélé : "Je me souviens quand je suivais une thérapie, au début, un peu à la fin de la trentaine, on parlait beaucoup du fait de s'aimer soi-même. Et je me disais : 'Je m'aime'. Mais évidemment, je faisais pleins de choses comme mes relations personnelles qui ne montraient pas que je m'aimais vraiment." Si elle est aujourd'hui heureuse aux côtés d'Alex Rodriguez, la chanteuse a été mariée à Ojani Noa, Cris Judd et Marc Anthony et a également été en couple avec de grandes stars telles que P. Diddy et Ben Affleck. Alors qu'elle prépare actuellement son mariage avec le joueur de baseball, la star a expliqué : "Je ne comprenais pas le concept de l'amour de soi. Cela m'a pris du temps et c'est un voyage, c'est toujours un voyage pour moi. Le plus important, c'est que vous devez vous écouter vous-mêmes et les mots que vous dites. Ce que vous dites et ce que vous pensez, et je le dis à mes enfants tout le temps, deviens votre réalité."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LE FESTIVAL DU FILM DE SUNDANCE 2021 Hopkins, Robin Wright, Carrey Mulligan et Daniel Kaluuya à l'affiche d'une édition virtuelle

Pour le festival du film de Sundance, c'est une édition particulière qui s'apprête à s'ouvrir ce jeudi. Composée de soixante-douze œuvres, la programmation 2021 se déroulera en effet essentiellement en ligne jusqu'au mercredi 3 février.

Ce grand rendez-vous du cinéma indépendant outre-Atlantique ne perdra pas pour autant de sa superbe. Bien au contraire... Certains des longs-métrages présentés ne sont en effet pas encore sortis, ou seront tout simplement dévoilés pour la première fois à la critique dans le cadre de cet événement lancé par l'acteur Robert Redford. Les studios Warner Bros ont décidé de montrer en avant-première mondiale le très attendu «Judah and the Black Messiah» de Shaka King, dans lequel Daniel Kaluuya interprète le jeune Fred Hampton, militant politique afro-américain et membre des Black Panthers. D'autres longs-métrages seront également présentés comme «Land», un drame se déroulant dans les paysages sauvages des Rocheuses et premier passage derrière la caméra de Robin Wright ou «The world to come», produit par Casey Affleck, qui y tient également un rôle. Avec ou sans Sundance, les films indépendants semblent cette année bien partis pour occuper le devant de la scène d'une saison des prix qui ne ressemble à aucune autre : toutes les compétitions ont été dé-



calées, à l'instar des fameux Golden Globes qui auraient déjà dû être distribués à cette époque de l'année mais qui ne dévoilent leurs nominations que le 3 février. La plupart des cinémas étant toujours fermés aux États-Unis à cause des ravages du Covid-19, les studios enchaînent report sur report pour leurs grosses productions («Dune», le nouveau volet de la saga James Bond «Mourir peut attendre...») pour essayer de sauver les recettes. Ironie d'un calendrier bouleversé par l'annulation de

nombreux festivals l'an dernier, les films qui seront présentés à Sundance pourraient se retrouver aux prises avec les œuvres qui s'étaient illustrées l'an dernier dans ce même festival. Parmi ces dernières, on compte «The Father», drame signé de l'auteur français Florian Zeller, avec Anthony Hopkins et Olivia Colman, et «Promising Young Woman», thriller féminin sur fond de vengeance #MeToo, avec Carey Mulligan. Autres succès de l'édition 2020 de Sundance, «Minari»,

portrait d'une famille américaine d'origine coréenne, peut essayer de rééditer l'exploit de «Parasite» qui avait décroché l'Oscar du meilleur film l'an dernier, ou encore les documentaires «Boys State» et «Time». Seuls quelques «drive-in» et petits cinémas indépendants montreront les films dans différents endroits des États-Unis, là où les restrictions sanitaires le permettent, mais pas à Los Angeles ou en Utah, où la pandémie fait rage.

AP

Création d'un prix littéraire au nom de la poétesse défunte "Oum Siham"

Le club littéraire "Athar El-Abirine" d'Oran vient de créer "le prix littéraire d'Oum Sihem" en hommage à la poétesse défunte et à ses œuvres qui ont eu un impact sur le champ culturel de la capitale de l'ouest du pays. Ce club littéraire a décidé de créer un prix national annuel intitulé "prix littéraire d'Oum Sihem" à la mémoire de la poétesse Bilal Amaria, décédée le 19 janvier de l'année en cours, en hommage à ses créations dans la poésie et à sa présence intensive dans les différentes soirées poétiques et les rencontres organisées sur les plans local et national, a indiqué à l'APS le président du club, relevant de l'association locale "Wahiou mouhaqafine"

(l'inspiration des intellectuels). Le prix, qui sera lancé cette année, sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours national "écrits au temps du confinement", prévue mercredi prochain à la salle du musée national public "d'art moderne et contemporain" d'Oran et organisée par le club en question, avec la participation de l'association "wahiou mouhaqafine" et la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran, a déclaré le romancier Cherif Rouane. A cette occasion, les trois premiers lauréats de la catégorie "nouvelle", en l'occurrence Rajaâ Mohamed, Mrah Rachid d'Oran et Bendahou Nabil de Tlemcen, ainsi que les

trois premiers lauréats dans la catégorie "pensée", à savoir Keddad Mohamed, Rassani Mohamed d'Oran et Samia Beahmed de Batna, seront récompensés, en plus des lauréats de la catégorie "poésie", notamment Fatima Zohra Garbi, Sohaïb Djaouadi d'Oran et Halfaoui Mohamed de Mascara, selon la même source. Ce concours virtuel, qui a eu lieu jusqu'au mois d'octobre dernier, a vu la participation de 72 candidats de différentes wilayas du pays, en plus de 8 innovateurs de Tunisie, du Maroc, d'Égypte et d'Irak, qui ont participé hors concours et ont été récompensés par des certificats de participation qui leur ont été envoyés par courrier électronique.

APS

Matrix 4 : Priyanka Chopra tease son rôle

Le tournage du film est terminé mais les détails sont encore bien gardés secrets. Si des personnages familiers seront de retour comme Keanu Reeves et Carrie-Anne Moss, la saga accueille de nouveaux visages comme Priyanka Chopra. Dans une nouvelle interview, l'actrice confie qu'elle ne peut pas dire grand-chose mais elle promet que son personnage surprendra : «Je ne peux pas dire grand-chose, mais c'est quelque chose auquel on ne s'attend pas. Ce que je peux dire, c'est que j'ai terminé le tournage et que c'était le premier film que j'ai fait après le confinement et je ne me suis jamais sentie plus en sécurité sur un plateau.» L'actrice révèle également qu'elle ne fait pas partie des scènes d'action du film. Certains fans pensent qu'elle serait impliquée dans scènes d'action puisqu'elle a déjà pris part à ce genre de scènes dans le passé. Elle jouait un agent de la CIA dans Quantico. Keanu Reeves et Carrie-Anne Moss reprennent leurs rôles de Neo et Trinity. Jada Pinkett Smith sera aussi de retour dans son rôle de Niobe et Jonathan Groff, Neil Patrick Harris, Max Riemelt, Priyanka Chopra Jonas, Jessica Henwick et Yahya Abdul-Mateen II ont aussi rejoint le film. Réalisé et co-écrit par Lana Wachowski, Matrix est prévu pour le mois de décembre 2021.

AP

Godzilla vs. Kong: une première bande-annonce impressionnante

Réalisé par Adam Wingard, ce long-métrage est le quatrième volet du "MonsterVerse" développé par Legendary Pictures, après le reboot Godzilla (2014), Kong: Skull Island (2017), reboot de King Kong, et Godzilla 2: Roi des monstres (2019). Ce dernier, sorti en mai, avait récolté 385 millions de dollars au box-office mondial, soit un résultat plutôt décevant en vue des 200 millions qu'a coûté sa réalisation. Prévu pour mars 2020, repoussé à plusieurs reprises, le film est attendu dans les salles obscures ce 17 mars 2021. Alexander Skarsgård (Big Little Lies), Millie Bobby Brown (Stranger Things) ou encore Rebecca Hall (My Wonder Woman) font partie du casting. Ce sont deux monstres légendaires, prêts à en découdre dans un combat qui s'annonce épique - mais qui l'emportera? Warner Bros. a dévoilé la toute première bande-annonce de Godzilla vs Kong. Le film promet "un combat colossal, tandis que le destin de la planète est en jeu". L'histoire? "Kong et ses protecteurs s'engagent dans un périple à haut risque pour retrouver leur foyer d'origine. Ils sont accompagnés par Jia, jeune orpheline avec qui Kong a noué des liens très forts. Mais contre toute attente, ils croisent sur leur route Godzilla qui, fou de rage, sème le chaos partout il passe. Le duel homérique entre ces deux titans, provoqué par des forces invisibles, n'est qu'un aperçu du mystère qui plonge dans les entrailles de la Terre..."

AP

A Quiet Place - Part 2 est reporté à septembre 2021

A Quiet Place Part II n'a pas non plus été épargné par la récente vague de retards de films à Hollywood en raison de la pandémie et a annoncé ce vendredi qu'il serait présenté en première le 17 septembre au lieu du 23 avril. Ce film de Paramount devait initialement sortir en mars 2020, mais la crise des coronavirus l'a conduit, comme beaucoup d'autres films, à un cycle de reports pour l'instant sans fin. John Krasinski revient en tant que réalisateur et Emily Blunt est la star de cette suite de A Quiet Place, un film d'horreur devenu l'un des succès les plus inattendus et retentissants du cinéma en 2018. Krasinski et Blunt, qui sont mariés et ont deux enfants ensemble, retournent ainsi dans l'environnement sinistre de A Quiet Place dans lequel une famille tentait de survivre à des monstres sensibles au son. De cette manière, la différence entre la vie et la mort pour les humains réside dans leur capacité à rester dans le silence le plus scrupuleux. Avec un budget de 17 millions de dollars, A Quiet Place a rapporté 341 millions de dollars dans les salles du monde entier et a été salué à l'unanimité par la critique.

AP

Tessala du cinéma d'auteur: candidatures ouvertes du 18 au 22 mars

La Coopérative El Halka pour la culture et les arts de Sidi Belabbès a annoncé sur sa page Facebook l'ouverture des inscriptions pour participer à la première édition des Journées nationales Tessala du cinéma d'auteur, prévues du 18 au 22 mars prochain. La Coopérative a fixé la date du 15 février prochain comme date butoir pour la réception des inscriptions de participation à cette manifestation cinématographique organisée sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts et sous la supervision du secteur culturel de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

A noter que l'événement est ouvert à tous les producteurs amateurs, organismes et courts-métrages, indique la même source, précisant que le film produit ne devra pas dépasser 30 minutes. La commission de sélection des films participants à ces Journées est composée d'experts en cinéma et ses décisions sont irrévocables, lit-on sur la page de la Coopérative. De surcroît, des récompenses pécuniaires seront remises aux trois premières œuvres qui seront également projetées devant le public en présence des producteurs.

APS



Techno

IPHONE 12 : Appel met en garde contre certains risques pour la santé



Alors que l'ajout d'aimants au sein des iPhone 12 pour optimiser la recharge par induction est l'une des grandes nouveautés de cette gamme, Apple met en garde les utilisateurs de ces smartphones s'ils portent un dispositif cardiaque.

Dans une note disponible sur son site officiel, la marque à la pomme explique que les iPhone 12 Mini, 12, 12 Pro et 12 Pro Max contiennent «des aimants ainsi que des composants et émetteurs qui produisent des champs électromagnétiques (...) susceptibles de gêner le bon fonctionnement des appareils médicaux».

Ainsi, les utilisateurs de ces appareils disposant d'un dispositif cardiaque implanté, comme un pacemaker par exemple, mais aussi les défibrillateurs peuvent s'avérer sensibles à ces champs électromagnétique et voir leur bon fonctionnement altéré. En outre, Apple prévient aussi les propriétaires que son système de charge sans fil MagSafe est également

concerné, puisqu'il est basé sur la même technologie.

Une distance de sécurité à respecter

«Pour éviter toute interaction potentielle avec ces appareils, maintenez une distance de sécurité entre votre iPhone (et ses accessoires MagSafe) et votre appareil médical (plus de 15 cm ou plus de 30 cm en cas de charge sans fil). N'hésitez pas à consulter votre médecin et le fabricant de votre appareil médical pour obtenir des informations spécifiques sur celui-ci», poursuit Apple. Il convient donc d'éviter de glisser son mobile dans le revers de sa veste ou son manteau près du cœur, si on est porteur de dispositifs cardiaques.

Si vous êtes concernés, sachez en outre que le fabricant de votre dispositif fournit généralement des indications et des comportements à adopter face aux appareils susceptibles d'interférer avec.

Grille muette N° 146

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Une bande que l'on peut regarder.- Est régulièrement présent.2 Des canapés pour bien recevoir.3 Au coeur de l'Alsace.- Très médiocre.- Symbolise le cuivre.4 Se disperser (s').- Un établissement dont le patron est apprécié.5 Pour conserver le blé.- Fait la lumière.6 Ils font le bonheur du bébé et de son père.- On s'y fait renvoyer.7 Unités de mesure.- Cité en 33.8 Créa une dépendance.- Assortis ses fils.9 Eternelle après la mort.- Porte à nouveau le chapeau.10 Variété de rayons.- Se gondolerait ou se tordrait.- Pas loin de la.11 Manigancerez à nouveau.12 Porte la caisse.- Met de niveau.

Verticalement

1 Cruches.- Spécialité de poulets.2 Font preuve d'une grande liberté de penser.3 Doit être réglé.- Donne un avertissement.- Césium au labo.4 Fit la taupe.- Un Bourbon.5 Est clos lors des sommes.- Art de manier l'arme blanche.6 Bien refroidis.- Bon pour les vaches.7 Une sacrée table.- Mourus.8 Ferme la porte.- Se mit à table.9 Le juif errant, c'est lui.- Donner une valeur au mot.10 Presqu'île.- Pelles d'enfant.- Nom de dieu.11 Déverrouillés.12 Grands intérêts.- Cardinal d'un certain rang.

Mots croisés grille N° 146

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Lesbienne.2 Disqualifications.3 Base de lancement.- Manque à un apathique.4 École d'ingénieurs.- Célèbre pour ses falaises.5 Registre de commerce.- Espèces des Carpates.- Paris lui doit ses mystères.6 Petite antilope d'Afrique.- Il tire des larmes à la geisha.- Ils sont curieux.7 Épreuves à skis.- Légèrement coloré.8 Agent de liaison.- Salut romain.- Chef berbère.9 Deux doigts de xérès.- Un bon moment à passer.10 Héros de Brecht.- Travaux d'étudiants.- Musique de la Jamaïque.11 Espèce disparue.- Sorties de leur coquille.12 Poids embarqués.- Coin de Bourgogne.- Napperon.

Verticalement

1 A un penchant pour l'autre sexe.2 Spécialiste des oliviers.3 Coeur de miche.- Célébrité du disque.- Vieilles habitudes.4 Club phocéén.- Étudiant chaque caractère.5 Titre anglais.- Vaches par exemple.6 Dedans.- User jusqu'au bout.7 Ville de Grèce.- Authentique.8 De la même mère.- Vieux blé chinois.9 Patrie de Yeats.- Fruits parfois givré.10 Studios d'artistes.- Colères des cieux.11 Prénom phonétique.- Égalément.- Résine.12 Hermétique.

Je n'aime pas ceux qui ne rient jamais, ce ne sont pas des gens sérieux.

Mozart

ça s'est passé un...27 Janvier

1756 : Naissance Wolfgang Amadus Mozart

Né dans la famille du maître de chapelle de l'archevêque de Salzbourg, une petite principauté allemande, Mozart révèle très jeune des dons exceptionnels pour la musique. Son père l'emmène en tournée dans les principales cours d'Europe. Il joue devant la marquise de Pompadour, maîtresse de Louis XV, comme devant l'impératrice Marie-Thérèse. Établi à Vienne, le «divin» Mozart compose à satiété des œuvres instrumentales et des opéras qui continuent d'embellir notre quotidien. Son existence météorique a été restituée au cinéma par Milos Forman sous le titre Amadeus (variante du surnom Amadeo, Aimé de Dieu en italien, qui lui avait été attribué de son vivant).



1967 : Américains et russes, des accords pour l'espace

Après son adoption le 19 décembre précédent, les USA, le Royaume-uni et l'URSS signent le traité de l'espace dans le but de régir les activités extra-atmosphériques et d'éviter l'utilisation de l'espace comme stockage d'armes, y compris sur la Lune ou tout autre corps céleste. Il entrera en vigueur le 10 octobre suivant.



1973 : Fin de la guerre de Viêt Nam



Les accords de paix de Paris sont signés pour mettre fin à la guerre du Viêt Nam. Ils sont conclus entre la République démocratique du Viêt Nam et les Etats-Unis. Ces accords sont le signe de la fin de près de 20 ans de guerre.

Mots Fléchés N° 146

Vin prestigieux S'occupent de Jésus à Lyon	Despotique Distraire	Oeuvre en musique Assurent l'ordre	Rubans étroits Josip Broz	Port d'Israël	Mère des Titans Une île	Donc raisonnable
Servie à l'Olympe Douxilles						Rat mais excellent nageur
			Pareil Fromage Grec		Indéfini Se met souvent en boule	
Forme d'être Père d'Ulysse		Tourment sur le manège Poète				
			Va avec la colle Emmagasinas			
Sortes d'aigles Personnel				Note Antiques mariées		Résine fossile
	Pays d'Asie Est bien réel			Passent à table		
Ventilé Monsieur Turc			Ville Belge Déjà bien vide		Cours court Participe	
				Angoisse pour vedette		
Arbre ou île		Pour lui c'est râpé Lumignon				Capitale d'un pays d'Asie
Véhicule hippomobile en Russie Ticket de caisse				Reste personnel	Bonne note De même	
		Passes son temps à faire l'âne				
	Ferrure A coudre	Chauffait le Sphinx	Maîtresse de Zeus Adverbe			Initiales qui font mal
Du jour Sont repris				Reste en bas		
					Ville Allemande	

MYSTÈRE D'HISTOIRE

Le canon Baba Merzoug a été transformé en colonne

Baba Merzoug est un canon qui a protégé la baie d'Alger durant 2 siècles. Monstrueux à son époque (12 tonnes et 7 mètres de long), il pouvait projeter des boulets de 80 kg à près de 5 km. Ramené en France comme trophée de guerre, il fut transformé en colonne et érigé au milieu de l'arsenal de Brest depuis 1833. Une demande officielle de l'Algérie pour son retour a été faite. Malgré cette demande officielle, le retour du canon en Algérie est loin d'être acté.



Il aurait tué le roi de Birmanie pour un concombre



En 932, le roi birman Theinbko aurait selon la légende été tué par un fermier à qui il avait volé des concombres. Pour éviter les troubles, la reine aurait introduit le meurtrier au palais et l'aurait accepté comme roi sous le nom de Nyaung-U Sawrahan, qui fut surnommé « le roi concombre » ou encore « roi fermier ». Les rois birmanes depuis affirment descendre de ce roi.

Un mort et sept blessés dans un accident de la circulation

Une personne est morte et sept (7) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route, survenu mardi dans la wilaya de Saida, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN 94) reliant les wilayas de Saida et Tiaret au lieu-dit "Belfettouh" (commune de Ouled Brahim) suite à une collision entre deux véhicules faisant un mort et 7 autres blessés graves, a-t-on indiqué. Les agents de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés et les transférer aux urgences médicales de l'hôpital "Ahmed Mdeghri" de Saida. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de cet hôpital. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

AUSTRALIE

Des milliers dénoncent la "Journée de l'invasion"

Des milliers d'Australiens ont manifesté hier à Sydney, en dépit des restrictions de rassemblement décidées contre le coronavirus, et ce pour protester contre la fête nationale commémorant l'arrivée des premiers colons britanniques en 1788, une célébration qu'ils considèrent comme une insulte aux populations indigènes. Pour beaucoup d'Australiens, la "Journée de l'Australie" célébrée le 26 janvier repré-

sente le début de l'oppression des peuples autochtones. Ils exigent que cette journée de la fête nationale soit repensée, en affirmant que le 26 janvier n'est rien d'autre que la "Journée de l'invasion". Des milliers de personnes se sont réunies dans un parc du centre de Sydney, malgré les menaces d'amendes et d'arrestation de la police, du fait de l'interdiction des rassemblements de plus de 500 personnes. Les associations organisant généralement les manifestations de cette "Journée de l'invasion" avaient annulé la marche qui a lieu traditionnellement dans la ville le 26 janvier. La police a annoncé que cinq personnes avaient été arrêtées, dont une pour avoir agressé un officier. Les aborigènes restent de loin la population la plus défavorisée du pays avec en particulier des taux de pauvreté et d'incarcération

plus élevés. Ils sont en moins bonne santé que la population générale. La droite continue de défendre bec et ongles le principe de la célébration du 26 janvier.

ORAN

Décès du moudjahid Dr Mohamed Guentari

Le moudjahid Dr Mohamed Guentari est décédé hier à Oran à l'âge de 79 ans et sera inhumé dans l'après-midi au cimetière d'Ain El Beida, a-t-on appris auprès de la direction des moudjahidines. Le défunt Mohammed Guentari, né à Béni Snouss dans la wilaya de Tlemcen, avait rejoint les rangs de la glorieuse Armée de li-

bération nationale en 1956 comme commissaire politique (mouhafedh) de l'ALN et membre au conseil de la zone 1 de la Wilaya V historique.

Feu Mohamed Guentari avait suivi des études et recherches sur la guerre de libération nationale et obtenu le diplôme de doctorat en France dans ce domaine, avant d'exercer comme enseignant à l'université d'Oran et fut l'un des responsables des unités de recherche sur la guerre de libération nationale.

Le défunt a laissé plusieurs ouvrages et études sur l'histoire de la guerre de libération nationale dont "Épopées de la femme algérienne dans la révolution et les crimes du colonisateur français", "Les manifestations du 11 décembre 1960" et "Les fils barbelés et les champs de mines sur les frontières algériennes".

LA NATION

Mercredi 27 Janvier 2021

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:59	12:56	15:28	17:54	19:23

Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	17
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	19
Constantine	☀️	18	Oran	☀️	20

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

243 nouveaux cas, 193 guérisons et 5 décès

Deux cent quarante-trois (243) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 193 guérisons et 5 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 106.097 dont 243 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2871 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 72.336, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la

pandémie de Covid-19. En outre, 27 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

CYCLISME /ALGÉRIE

L'Assemblée élective de la Ligue algérienne reportée

L'Assemblée générale élective de la Ligue algérienne de cyclisme (AGE/LAC), initialement prévue hier après-midi, à la salle omnisports Mokhtar-Arabi d'El-Biar (Alger), pour la désignation d'un nouveau bureau pour le mandat olympique 2021-2024, a été finalement reportée à une date ultérieure, a appris l'APS auprès de ladite instance. Le motif de cet ajournement n'a pas été dévoilé, tout comme la nouvelle date à laquelle se tiendra finalement cette AGE. Mais selon des sources proches de l'instance, "le report a été décidé par la Direction de la Jeunesse et des Sports" de la Wilaya d'Alger. Le dirigeant Lahcène Begag, actuel membre du bureau de

Ligue, est seul candidat à la présidence de l'instance. En effet, la Commission des candidatures avait bouclé son travail jeudi dernier, à midi, et Begag a été le seul candidat à avoir déposé un dossier complet dans les délais réglementaires. Etant donné que jusque-là aucune opposition n'a été émise contre sa candidature, la LAC pensait pouvoir tenir son AGE dès mardi, et avec l'élection de Begag à coup sûr comme nouveau président. La Ligue algérienne de cyclisme avait tenu une première AGE le 9 janvier courant, et avait reconduit l'ancien président Messaoud Daoud pour un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance (2021-2024).

DOUANE ALGÉRIENNE

Vers le raccordement au satellite ALCOMSAT



La Direction générale des douanes (DGD) s'apprête, dans le cadre du parachèvement du processus de numérisation, à lancer un projet de double raccordement au satellite algérien ALCOMSAT, a indiqué hier un responsable à la DGD.

Lors des festivités de la célébration de la Journée internationale de la douane, un responsable à la DGD a évoqué, dans un exposé, la finalisation de l'étude technique et l'élaboration d'un projet de contrat avec Algérie Télécom Satellite (ATS), l'opération ayant été dégelée en juin 2020.

L'opération prévoit le raccordement de 49 stations fixes et 35 autres mobiles à ALCOMSAT d'ici 2022, selon le même responsable. Il s'agit également de la préparation en cours d'un projet de contrat avec Algérie Télécom en

vue de renforcer les liaisons par fibres optiques au niveau des douanes, de 83 stations actuellement à 197 stations durant la période 2021-2022.

Aussi, a-t-il fait état de la finalisation des travaux d'installation des matériels du Data-center des douanes. Evoquant le nouveau système informatique en partenariat avec les douanes de la Corée du Sud, le même responsable a précisé que la phase "de la réingénierie des processus" a été accomplie, outre "le développement du prototype future des opérations douanières", alors que la phase d'"analyses et de modélisation informatique" sera entamée dès février 2021.

Il est attendu en outre le début de la réception des principales unités du système informatique durant le premier semestre de 2022, tandis

que la réception des autres unités est prévue pour 2023.

Depuis son lancement au deuxième semestre de 2019, le projet du nouveau système informatique compte au total 15 unités informatiques, ainsi qu'un guichet unique permettant l'échange électronique de documents et de données avec les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur.

A ce propos, le même intervenant a indiqué que le Secrétariat général du Gouvernement a approuvé le projet du décret exécutif en juin 2020, qui se trouve actuellement en attente de ratification définitive par les hautes autorités. Des conventions bilatérales et multilatérales seront conclues à l'effet d'encadrer l'opération d'échange de documents et de données informatisés.

DÉFENSE

La Grèce et la France signent un accord sur la vente de Rafales

La Grèce a signé lundi un contrat avec la France pour l'achat de 18 avions de chasse Rafale de fabrication française pour un montant de 2,5 milliards d'euros (3,03 milliards de dollars). Cet accord, approuvé plus tôt dans le mois par le Parlement grec, a été conclu lors d'une visite à Athènes de la ministre française des Armées, Florence Parly. Selon les termes de cet accord, la Grèce acquerra au cours des deux prochaines années six appareils Rafale neufs et 12 appareils de seconde main, construits par l'entreprise Dassault Aviation. Les six premiers appareils seront livrés en juillet. Les pilotes et techniciens de l'armée de l'air grecque se rendront en France au cours des pro-

chains jours pour y recevoir une formation, a déclaré lundi à la presse le porte-parole du gouvernement, Christos Taranitis.

L'accord avec la France s'inscrit dans le cadre d'un plan plus général sur cinq ans visant à renforcer les capacités de dissuasion des forces armées grecques, a-t-il indiqué. "L'acquisition d'avions de chasse français Rafale est une étape historique pour notre coopération de défense bilatérale et, plus généralement, pour les relations helléno-françaises", a déclaré aux journalistes le ministre grec de la Défense nationale, Nikos Panagiotopoulos, à l'occasion de cette cérémonie de signature au ministère de la Défense.

TLEMENEN

Saisie de plus de 11 kg de kif traité

Les éléments de la police de Tlemcen ont saisi 11,790 kg de kif traité dans les environs de la commune de Fellaoucene, a-t-on indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre la drogue relevant de la police judiciaire en collaboration avec des douaniers, sur la base d'informations faisant état d'un véhicule transportant une quantité de drogue, a-t-on précisé. Un plan a été mis en oeuvre. Ce dernier a permis d'intercepter

le véhicule suspect à son bord deux personnes (un homme et une femme) au niveau de la route nationale (RN 35) à proximité du village de Boutirik dans la commune de Fellaoucene, a-t-on fait savoir. Lors de la fouille du véhicule, 11,790 kg de kif traité ont été découverts dissimulés à l'intérieur de même qu'une somme de 23.000 DA qui ont été saisis, a-t-on révélé. L'enquête a permis l'arrestation d'un troisième prévenu en possession de 910 grammes de kif traité et la saisie d'un motorcycle, a-t-on souligné.